

ALGÉRIE-TUNISIE

Signature de 26 accords bilatéraux

L'Algérie et la Tunisie renforcent leur coopération. Les travaux de la Haute Commission mixte algéro-tunisienne, tenue mercredi à Alger, ont été soldés par la signature de 26 accords bilatéraux dans divers domaines, marquant ainsi, une nouvelle étape dans le renforcement et la consolidation des relations entre les deux pays. P 3



AAPI

Plus de 3700 projets d'investissement à fin septembre

Le nombre de projets enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) à la date du 30 septembre dernier a atteint plus de 3700 projets, a indiqué le directeur général de l'agence, Omar Rekkache.

P 3

PRINCIPAUX CONSTATS SUR LE SECTEUR BANCAIRE EN ALGÉRIE

Plusieurs caractéristiques se dégagent

Le total de bilan de la place est de 22.003 milliards de DZD à la fin de 2022. Ce total de bilan était de 19.301 milliards de DZD à la fin de 2021 et de 15.943 milliards de DZD à la fin de 2020. On observe donc une hausse de + 14 % sur exercice 2022. La croissance a été plus rapide pour les banques publiques (+ 15.55 %) que pour les banques privées : + 3.73 %.

Contribution de Rachid Sekak
P 5

5^e RÉUNION ANNUELLE DE HAUT NIVEAU DU DIALOGUE ÉNERGÉTIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UE

Les perspectives de coopération en débat à Bruxelles



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab effectue une visite de travail dans la capitale belge, Bruxelles, le 4 et 5 octobre dans le cadre de la tenue de la 5^{ème} réunion annuelle de haut niveau du dialogue énergétique entre l'Algérie et l'Union Européenne (UE), prévue aujourd'hui jeudi, indique hier le ministère dans un communiqué.

P 4

Géant[®]

ELECTRONIC

Moi, c'est Géant...

www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics)

أنا، مع جـيـون

TOURISME

Le ministre opère un vaste mouvement

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a opéré un mouvement au niveau de l'administration centrale et de 26 directions de wilayas en vue d'améliorer la performance de l'administration, indique, mardi, un communiqué du ministère. « Dans le cadre de ce mouvement, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a donné, lors d'une rencontre d'évaluation des cadres centraux et des services externes du secteur, tenue le 2 octobre, des instructions et des orientations pour veiller à la concrétisation des objectifs tracés lors du dernier trimestre de l'année 2023 et entamer la préparation du programme d'action de l'année 2024 », précise le communiqué. Le ministre a instruit « de prendre en charge les dossiers prioritaires, particulièrement l'accompagnement des investisseurs et la levée de tous les obstacles administratifs entravant leurs projets, tout en respectant les délais de réalisation et d'entrée en exploitation des projets ». Cette mesure vise « la mise en œuvre effective du programme d'action du ministère issu du plan d'action du gouvernement en concrétisation des engagements du président de la République », a-t-on souligné de même source. Elle s'inscrit dans le cadre de « l'amélioration de la qualité de la performance de l'administration des différents services centraux et décentralisés du ministère à travers le choix de l'élément humain qualifié et la consécration du principe d'alternance dans les postes de responsabilité, la qualification et la promotion des jeunes cadres compétents en vue d'être au diapason de la grande dynamique que connaît le secteur », ajoute le communiqué.

R. E.

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (PLFR) 2023

Préserver le pouvoir d'achat et booster l'investissement public

Préserver le pouvoir d'achat du citoyen et financer les investissements publics, considérés comme la locomotive de la relance économique : ce sont les enjeux du projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2023.

Synthèse Slimane T

« Il fallait consacrer des budgets aux augmentations des salaires et à la subvention de l'investissement public, notamment la ligne ferroviaire de Gara Djebilet, le projet de phosphate, les stations de dessalement d'eau de mer et les raccordements de certains barrages », a souligné, mercredi, Allel Bouteldja, député et membre de la commission Finances et Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon M. Bouteldja, le PLFR 2023 marque ainsi une augmentation des recettes de plus de 1000 mds de DA. « Tout cela est soutenu par

l'augmentation des prix du pétrole et de ses recettes fiscales, mais aussi par les recettes supplémentaires enregistrées par la banque d'Algérie qui s'élèvent à 400 mds de DA », précise le député lors de son passage sur les ondes de la radio nationale « Chaîne III ». Le député rappelle, par ailleurs, qu'il y a eu une augmentation des dépenses estimée à 1000 mds de DA. Les investissements et les projets en cours de réalisation ont nécessité d'autres lignes de crédit afin de les concrétiser dans les plus brefs délais, précise l'invité de la Radio, avant de soutenir que « cette politique économique ne prévoit pas uniquement de consacrer des bud-

gets, mais il faut impérativement que le suivi soit là et que les projets voient le jour ». « Les membres du gouvernement insistent toujours lors de leurs visites et inspections sur le fait d'écourter les délais de réalisation de ces projets », fait-t-il remarquer. En plus de l'accélération de la cadence de réalisation des projets structurants, le PLFR 2023 conforte la politique sociale de l'État. « Ce projet de loi prend en charge le caractère social de l'État pour préserver le pouvoir d'achat des Algériens dans un contexte économique mondial marqué par de nombreuses crises, comme l'inflation, la flambée des prix des produits de

première nécessité et les conséquences de la crise du Covid-19 », a souligné Bouteldja. Il a dévoilé, en effet, que « le PLFR 2023 a également prévu une révision à la baisse des taxes douanières liées à la viande et au bétail ». Toutes ces mesures s'inscrivent ainsi dans la préservation du pouvoir d'achat du citoyen et l'amélioration de son cadre de vie. « Il fallait donc soutenir les salariés, les retraités et même les étudiants. Sans oublier de préserver les investissements et les projets structurants », conclut-il.

SALON MONDIAL DU TOURISME À PARIS

L'Algérie participe à la 45^e édition

L'Algérie participe à partir de mardi à Paris (France) à la 45^e édition du Salon mondial du tourisme, indique un communiqué de l'Office national du tourisme (ONAT). La participation de l'Algérie à cette édition qui durera trois jours s'inscrit dans le cadre « de la concrétisation du programme d'action du ministère du Tourisme et de l'Artisanat issu de la stratégie du développement touristique d'ici à 2030, dans son volet lié à la promotion de la destination Algérie », précise le communiqué. Elle vise également à « promouvoir la destination Algérie dans la capitale française, un des marchés traditionnels importants pour notre pays », au vu « du nombre croissant des touristes français qui ont choisi l'Algérie comme destination privi-

légiée ». Cette occasion permet d'être "en contact direct" avec la communauté nationale établie dans ce pays "pour l'encourager à choisir son pays comme destination touristique", a indiqué l'ONAT. Pour ce faire, l'ONAT a réservé un stand d'une superficie de 92 m² où "les produits touristiques diversifiés seront exposés pour promouvoir la destination Algérie et mettre en relief l'aspect esthétique urbain, culturel et patrimonial du pays ". Les spécificités et la richesse du pays dans ce domaine seront pris en compte lors de cet événement, à travers " la décoration du stand par des tableaux qui reflètent l'authenticité et la modernité en même temps, et la mise en valeur des monuments phares, des paysages naturels et his-

toriques des régions du grand sud qui se singularise mondialement par ces atouts ". A noter, le Salon international de l'industrie du tourisme IFTM-Top Resa à Paris est considéré comme "une fenêtre sur les marchés touristiques européens, et une occasion de tenir des rencontres pour échanger les expertises et s'enquérir des dernières nouveautés, des développements et des défis que connaissent les marchés touristiques mondiaux ". Il est considéré également comme "la plus grande exposition du tourisme et des voyages, avec la participation de grands opérateurs dans le secteur du tourisme des différents pays du monde ", selon le même communiqué.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Lancement d'une offre internet «performante» aux startups

Algérie Télécom (AT) a lancé une nouvelle offre destinée aux startups en leur fournissant une connectivité "hautement performante" à des "prix exceptionnels", s'engageant ainsi à contribuer au développement des startups et à répondre aux besoins de ses clients professionnels, indique mercredi un communiqué de cette entreprise publique. Cette "offre spéciale" qui vise à soutenir l'activité professionnelle des startups, propose "une gamme

de vitesses exceptionnelles allant de 15 Méga à 300 Méga, ce qui leur permet de bénéficier d'une connexion rapide et fiable à des prix exceptionnels allant de 1250 DA à 2250 DA seulement", précise la même source. Ainsi, "les clients Idoom Fibre qui s'abonnent pour une durée minimale de trois mois, bénéficieront d'une installation et d'un modem offerts, alors que les clients Idoom ADSL profiteront d'une installation entièrement offerte

pour toute souscription de trois mois ou plus", selon le communiqué d'AT. "Les startup qui optent pour un débit de 20 Mbps ou plus bénéficieront également de tarifs préférentiels sur différents produits et solutions disponibles au niveau de nos agences commerciales, tels que les équipements D-Link et Tenda ainsi que nos services Shirudo, une formation en ligne sur la cybersécurité et Fatoura, un logiciel de gestion de facturation dédié

aux entreprises, entre autres", relève AT, soulignant qu'à travers ces nouvelles offres, Algérie Télécom "s'engage à contribuer au développement florissant des startup et à répondre de manière optimale aux besoins de ses clients professionnels ". La même source précise que pour plus d'informations, les usagers sont invités à visiter le site web d'Algérie Télécom à l'adresse www.algerietelecom.dz.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

« Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

ALGÉRIE-TUNISIE

Signature de 26 accords bilatéraux

L'Algérie et la Tunisie renforcent leur coopération. Les travaux de la Haute Commission mixte algéro-tunisienne, tenue mercredi à Alger, ont été soldés par la signature de 26 accords bilatéraux dans divers domaines, marquant ainsi, une nouvelle étape dans le renforcement et la consolidation des relations entre les deux pays.

Par Sirine R

Ces accords couvrent, selon le Premier ministre, Aïmene Benabderahmane, les secteurs de l'Energie, l'industrie, le commerce, les transports, le tourisme, l'investissement, la numérisation, le logement, la jeunesse, le sport, la formation, l'éducation, le travail, la protection sociale et la reconnaissance des moudjahidines. Lors d'un point de presse qu'il a animé conjointement avec son homologue tunisien, le Premier ministre a indiqué qu'Alger et Tunis sont déterminées d'aller de l'avant, en renforçant davantage leur coopération. En effet, dira-t-il, cette rencontre a été l'occasion de réaffirmer la volonté qui « nous motive d'aller de l'avant, en diversifiant la coopération bilatérale à travers des projets existants et en explorant de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement, conformément à une feuille de route claire définissant les priorités et les objectifs communs. Pour ce faire, il est préconisé de renforcer la coordination et d'intensifier les communications entre les deux pays, ajoute le Premier ministre. A cet égard, « des mécanismes bilatéraux de suivi et d'évaluation périodique des activités de coopération seront mis en place pour surmonter les obstacles au développement des échanges commerciaux et d'investissement », annonce-t-il. Des outils à même de renforcer davantage les relations bilatérales et de promouvoir une coopération multidimensionnelle. Souli-

gnant l'importance de cette rencontre, coprésidé avec son homologue tunisien, Ahmed Hachani, le chef de l'exécutif a indiqué qu'elle avait permis de réaffirmer la volonté commune des deux nations d'avancer ensemble. Il a indiqué que les recommandations de cette 22^{ème} session seront suivies de près afin de les concrétiser sur le terrain, en donnant un nouvel élan à la coopération entre les deux pays.

Plaidoyer pour la création d'une zone franche

Le Chef du gouvernement tunisien, Ahmed Hachani, a appelé à la tenue d'une réunion de travail pour établir une zone franche dans la bande frontalière des deux pays. Et de souligner que le groupe de travail chargé de l'accord commercial tiendra une séance de travail avant la fin de l'année. Pour ce faire, le chef de l'exécutif tunisien a affirmé que son pays « accordera toutes les facilités aux hommes d'affaires algériens » et « réunira toutes les conditions pour assurer la réussite de leurs projets dans les secteurs, notamment de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'industrie automobile et de la pharmacie ». Soulignant l'exemplarité des relations entre les deux pays, Ahmed Hachani a indiqué qu'elles nécessitent de booster les échanges commerciaux. M. Hachani a affirmé, dans ce contexte, que la Tunisie accueillera à bras ouverts les hommes d'affaires et les investisseurs algériens, leur promettant d'assurer toutes les facilités et les encouragements indispensa-

bles à l'aboutissement de leurs projets dans différents secteurs prometteurs, notamment l'énergie, les énergies renouvelables, l'industrie automobile, les industries pharmaceutiques et le tourisme». Idem pour l'Algérie qui a mis en place un nouveau Code de l'investissement, dont les procédures sont simplifiées, en contribuant à l'amélioration du climat des affaires. Déjà de nombreux investisseurs locaux et étrangers ont manifesté leur pour lancer des projets productifs en Algérie. Lors d'un Forum d'affaires économique d'affaires algéro-tunisien organisé en marge de cette 22^e session de la Haute Commission mixte algéro-tunisienne, les hommes d'affaires des deux pays ont affiché une réelle volonté pour insuffler une nouvelle dynamique dans la coopération entre l'Algérie et la Tunisie. Le président du Conseil de renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula affirme que les hommes d'affaires algériens aspirent à une nouvelle dynamique de coopération avec les entreprises tunisiennes, afin de renforcer les exportations hors hydrocarbures et les investissements dans les deux pays avec à la clé des projets communs.

Les opportunités d'investissement sont nombreuses

S'exprimant à l'ouverture du Forum, Moula a brandi « les opportunités de partenariat entre les entreprises tunisiennes et algériennes, à travers l'accès aux marchés extérieurs sous formes d'alliances industrielles qui créent

une valeur ajoutée et mettent les deux pays sur le chemin du développement durable et global ». Les opportunités d'investissement sont nombreuses. Plusieurs domaines peuvent être concernés. Il s'agit entre autres de la fabrication d'intrants, de dérivés de pétrole comme les engrais agricoles ou de plastique, nécessaires à l'industrie du textile et à l'industrie automobile, aux produits d'emballage et aux équipements électroménagers dans le cadre de la production conjointe. Appelant à davantage d'efforts, le président du CREA a cité un accord de coopération entre son Conseil et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) à même d'œuvrer à exploiter les opportunités offertes aux entreprises des deux pays. De son côté, le président de l'UTICA, Samir Majoul a proposé le lancement d'un forum d'affaires tuniso-algérien « permanent » annuel dont la tenue se fera en alternance entre les deux pays, afin de l'ériger en « cadre optimal pour débattre de l'action économique conjointe et les questions y afférentes, en plus de fixer des stratégies en matière d'investissement ». Le même responsable appelle également à l'instauration des bases d'une intégration économique tuniso-algérienne, représente un enjeu vital pour les deux pays. Et plaide pour « l'encouragement des investissements conjoints » et le « développement des partenariats tripartites entre les entreprises tunisiennes et algériennes avec leurs homologues africaines ».

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN HAUSSE DE 58% EN 2023

L'Algérie, premier partenaire économique de la Tunisie

Le directeur général du Centre tunisien de promotion des exportations (CEPEX), Mourad Ben Hassine a indiqué dans une intervention intitulée "Les échanges commerciaux tuniso-algériens : réalité et perspectives", que l'Algérie était le premier partenaire économique de la Tunisie aux niveaux arabe et africain. Il a également précisé que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a augmenté de 58 % au cours des huit premiers mois de

2023, par rapport à la même période de 2022. Se référant à certains indicateurs d'échanges commerciaux entre les deux pays, M. Ben Hassine a indiqué que la Tunisie exporte principalement vers l'Algérie des produits mécaniques et électriques, des produits industriels divers, ainsi que certains produits agricoles, alimentaires et textiles. L'Algérie exporte vers la Tunisie, ajoute le même responsable, divers produits industriels à hauteur de 96 %, ainsi que des produits agri-

coles et des industries mécaniques et électriques. Le responsable du Centre tunisien a rappelé que son pays a importé de l'Algérie des hydrocarbures gazeux en 2022, représentant 72,49 % de l'ensemble des importations en provenance d'Algérie, de l'énergie électrique à hauteur de 11,51 %, du butane liquéfié à hauteur de 5,89 %, ainsi que de l'ammoniac et des préparations pétrolières. M. Ben Hassine a fait état de 67 entreprises algériennes opérant en Tunisie, dont

30 % dans le secteur des services, 23 % dans le textile et l'habillement, 16 % dans les industries alimentaires et 16 % dans les industries mécaniques et électriques. 42 entreprises tunisiennes opèrent également en Algérie, dont 57 % dans divers secteurs industriels, selon lui. M. Ben Hassine a rappelé en outre que les économies des deux pays sont liées par un accord de commerce préférentiel et par l'accord de libre-échange de la grande zone arabe (Gzale).

Les travaux du Forum économique algéro-tunisien se poursuivront mercredi par la tenue de rencontres B2B entre hommes d'affaires des deux pays opérant dans les secteurs des services, de l'énergie et de l'environnement, ainsi que de l'industrie et de l'agriculture. La session de clôture sera consacrée à la présentation des résultats et des recommandations du forum et la lecture de la déclaration finale.

R E.

AAPI

Plus de 3700 projets d'investissement à fin septembre

Le nombre de projets enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) à la date du 30 septembre dernier a atteint plus de 3700 projets, a indiqué le directeur général de l'agence, Omar Rekkache. Dans une intervention lors du Forum d'affaires algéro-tunisien, dont les travaux ont débuté mardi au Centre international de conférences (Abdelatif-Rahal) à Alger, M. Rekkache a précisé que le nombre de projets, enregistrés depuis le 1^{er} novembre 2022 (date de début des activités de l'agence) jusqu'à la date du 30 septembre dernier, a atteint 3734 projets. Ces investissements sont répartis sur les secteurs de l'industrie, des travaux publics et du bâtiment, des transports, de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que des services, du tourisme et de la santé, a-t-il ajouté, soulignant que ces investissements sont enregistrés par des opérateurs locaux et étrangers.

M. Rekkache a affirmé que ces investissements interviennent "dans le cadre des grandes réformes économiques entreprises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à édifier une économie dynamique, forte, résiliente et diversifiée". De son côté, le directeur général de la promotion de l'investissement au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Salah Boussbia, a abordé, dans son intervention, les opportunités d'investissement dans le secteur industriel à la lumière de la "nouvelle loi sur l'investissement" qui prévoit plusieurs incitations. Il a indiqué que le système incitatif a permis au secteur industriel de capter plus de 51 % des projets enregistrés auprès de l'AAPI (entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 juillet 2023), soulignant l'adoption de quatre systèmes de soutien pour stimuler la production locale tout en développant la sous-traitance. Le secteur,

poursuit le même intervenant, vise à contribuer à hauteur de 15 % au produit intérieur brut, notant qu'une "révision d'un système particulier permettant l'acquisition de chaînes de production et d'équipements d'occasion est en cours, selon des conditions spécifiques qui combinent les opportunités économiques et la protection de l'outil de production". Pour ce qui est de l'industrie pharmaceutique, il a affirmé que l'Algérie est considérée comme l'un des marchés les plus importants de la région Afrique et Moyen-Orient, après avoir réussi à produire et à couvrir environ 70 % de ses besoins en médicaments et table sur un taux de 75 %. M. Boussbia a fait état, dans le même cadre, d'un "travail en cours" pour organiser les filières industrielles en clusters, afin de renforcer la compétitivité des entreprises publiques, parallèlement à la création de commissions

de filières stratégiques entre les secteurs public et privé. Il a également indiqué que l'Algérie dispose d'un portefeuille foncier industriel destiné à l'investissement d'une superficie totale de plus de 38.000 hectares, répartis sur 756 zones industrielles et zones d'activités. Après avoir présenté les indicateurs économiques qui font de l'Algérie un marché important et un pays stratégique pour attirer les investisseurs, M. Boussbia a formulé le souhait de voir des opportunités de partenariat fructueuses entre les hommes d'affaires algériens et tunisiens dans le cadre du principe gagnant-gagnant. Le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Samir Derradji, a également souligné, dans son intervention, l'importance de renforcer les échanges entre l'Algérie et la Tunisie.

R E.

AGRICULTURE

Mise en place d’une mercuriale quotidienne des prix

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, mardi dans un communiqué, la mise en place d'une mercuriale quotidienne des prix des produits agricoles, destinée aux professionnels et aux consommateurs. Cette mercuriale, publiée quotidiennement sur le site-web du ministère et ses pages sur les réseaux sociaux, comprend la liste des prix courants sur le marché de 18 produits agricoles (légumes, viandes blanches et rouges, lait, oeufs...) qui couvrira les principales villes et agglomérations du pays, avec une analyse comparative des prix dans les pays et villes qui connaissent une présence de la communauté algérienne à l'étranger. En outre, il sera procédé chaque jeudi à la publication de cette mercuriale sur les chaînes de télévision nationales. Selon le ministère, le lancement de ce nouveau dispositif s'inscrit "dans le cadre de la mise en oeuvre de son plan de communication et à l'effet de fournir une information fiable et vérifiée".

HABITAT

L'Algérie disposée à partager son expérience avec les partenaires africains

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a fait part, mercredi à Alger, de la disposition de l'Algérie à partager son expérience avec les partenaires africains et à tirer profit de leurs expériences dans le domaine de l'habitat.

Par R.E.

Dans une déclaration à la presse en marge de la réunion du conseil d'administration de l'Institution panafricaine de financement de l'immobilier (Shelter-Afrique), organisée mercredi dans le cadre de l'Assemblée générale (AG) extraordinaire de l'Institution qui s'ouvrira jeudi, M. Belaribi a fait savoir que la rencontre, "très fructueuse", a porté sur l'expérience de l'Algérie dans le secteur de l'habitat, que "nous sommes prêts à partager avec nos frères africains". Après avoir relevé "le niveau élevé de l'expérience algérienne dans le secteur de l'habitat", le ministre a fait état d'"une demande

de partage de l'expérience de l'Algérie dans toutes les formules du logements au niveau africain". En 2022, un total de 400.000 logements et 265 structures publiques ont été distribués, a-t-il poursuivi, soulignant que la réalisation de ces projets a été effectuée par des produits 100% algériens. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président de l'Assemblée générale de l'Institution "Shelter-Afrique", Ahmed Musa Dangiwa, a affirmé que l'Afrique "fait face à des défis importants dans le domaine de l'habitat, d'où l'impératif de redoubler d'efforts, notamment la révision des textes réglementaires et constitutifs de l'Institu-

tion". Pour sa part, la présidente du Conseil d'administration de ladite institution, Chii Akporji, a précisé que la révision des textes réglementaires et constitutifs de l'Institution sera effectuée lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu jeudi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. L'ouverture de la rencontre s'est déroulée mercredi en présence du Directeur-général de l'Institution "Shelter-Afrique", de la présidente de son conseil d'administration, de plusieurs ministres africains de l'Habitat, et des cadres de l'Institution et du secteur de l'habitat algérien.

5^e RÉUNION ANNUELLE DE HAUT NIVEAU DU DIALOGUE ÉNERGÉTIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UE

Les perspectives de coopération en débat

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab effectue une visite de travail dans la capitale belge, Bruxelles, le 4 et 5 octobre dans le cadre de la tenue de la 5ème réunion annuelle de haut niveau du dialogue énergétique entre l'Algérie et l'Union Européenne (UE), prévue aujourd'hui jeudi, indique hier le ministère dans un communiqué. La 5ème réunion annuelle de haut niveau du dialogue énergétique entre l'Algérie et l'UE sera co-présidée le 5 octobre par M. Akab et

la Commissaire européenne à l'Energie, Mme Kadri Simson, précise la même source. La réunion permettra de "passer en revue les sujets d'intérêt commun dans le domaine de l'énergie, d'évaluer les résultats des activités de partenariat depuis la dernière réunion tenue à Alger le 10 octobre 2022", souligne le document. Elle permettra également de "discuter des perspectives de coopération notamment, dans les domaines de la fourniture du gaz naturel, l'interconnexion électrique, les énergies re-

nouvelables l'hydrogène et l'efficacité énergétique". La réunion annuelle de haut niveau du dialogue énergétique entre l'Algérie et l'UE s'inscrit dans le cadre de "la mise en oeuvre du mémorandum d'entente (MoU) sur le partenariat stratégiques entre l'Algérie et l'UE dans le domaine de l'énergie, signé à Alger en 2013", souligne-t-on encore, relevant que le mémorandum d'entente vise à «développer et renforcer les relations énergétiques tout en respectant des intérêts des deux parties».

R.E.

ALGÉRIE/NIGER

Les moyens d’appui aux capacités de production de l’électricité examinés

Le Président Directeur Général du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, s'est entretenu avec la Directrice Générale de la société nigérienne d'électricité (NIGELEC), Fati Abarchi et le Secrétaire général de la société, Arzika Mahamadou, sur les moyens d'appui aux capacités de production de l'électri-

cité au Niger, indique un communiqué du Groupe. La séance de travail s'est déroulée mardi en visioconférence en présence de nombre de cadres dirigeants du groupe Sonelgaz, précise la même source. Lors de cette séance qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du mémo-

randum d'entente signé entre la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et la société nigérienne d'électricité (NIGELEC), "les moyens d'appui aux capacités de production de l'électricité au Niger ont été examinés, compte tenu des expériences et des capacités financières et humaines dont dispose So-

nelgaz, notamment en matière de production de l'électricité et de formation". Ces entretiens s'inscrivent dans le cadre des rencontres organisées par Sonelgaz dans l'objectif de "développer des relations de partenariat extérieur, particulièrement notamment au niveau continental", conclut le communiqué.

SALON INTERNATIONAL D’INVESTISSEMENT AGRICOLE

Nécessité de développer des cultures stratégiques

Les participants à la première édition du salon international de l'investissement agricole et de la technologie (Agritech-expo 2023), ouverte, mardi à Annaba, ont souligné « l'importance du développement des cultures stratégiques pour relever les défis de la sécurité alimentaire et faire face aux changements climatiques ». S'adressant au wali Abdelkader Djellaoui au cours de sa visite au salon, ils ont notamment mis l'accent sur les atouts naturels existants et les évolutions des technologies à usage agricole en vue de développer l'investissement dans les cultures stra-

tégiques. Dans son intervention durant le salon dont l'hôte d'honneur est l'Etat du Sénégal, le wali a évoqué les mesures de soutien et d'accompagnement mises en place par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au profit des agriculteurs au cours de la récente réunion du conseil des ministres, appelant à profiter de ces incitations pour développer les cultures stratégiques et l'investissement agricole notamment innovateur des jeunes. De son côté, l'ambassadeur du Sénégal en Algérie, Serigne Dieye, a salué ce type de manifestations qui « encouragent la coopération

Sud-Sud et le développement du partenariat algéro-sénégalais dans le domaine agricole et les activités liées à ce segment vital de l'économie ». « La coopération et les échanges économiques entre l'Algérie et le Sénégal seront renforcés, a-t-il ajouté, en favorisant les échanges commerciaux qui permettront aux produits algériens notamment agricoles dont les fertilisants de parvenir au marché sénégalais et aux marchés de l'Afrique de l'Ouest ». Le salon qui a connu la participation de 50 opérateurs dans les diverses filières agricoles, opérateurs économiques et jeunes investisseurs vise à faire connaître les po-

tentialités économiques des filières agricoles et les opportunités d'investissement dans le développement des cultures stratégiques par l'intégration des évolutions technologiques. Outre les stands exposants du matériel agricole, des fertilisants et des systèmes de suivi des itinéraires agricoles, le salon de trois jours verra la tenue de rencontres entre opérateurs économiques et investisseurs et la présentation de conférences sur les cultures stratégiques et cultures sahariennes. Le salon est organisé par l'agence INCOP en coordination avec la chambre de l'agriculture de la wilaya d'Annaba.

PRINCIPAUX CONSTATS SUR LE SECTEUR BANCAIRE EN ALGÉRIE

Plusieurs caractéristiques se dégagent

Notre secteur bancaire reste néanmoins de taille très modeste à environ 160 milliards de dollars (22.003 milliards de DZD au taux de fin 2022 de 137.12 DZD/ us\$).

Par Rachid Sekak (*)

1/Un marché qui continue de se distinguer par une forte mobilité des bilans

Le total de bilan de la place est de 22.003 milliards de DZD à la fin de 2022. Ce total de bilan était de 19.301 milliards de DZD à la fin de 2021 et de 15.943 milliards de DZD à la fin de 2020. On observe donc une hausse de + 14 % sur exercice 2022. La croissance a été plus rapide pour les banques publiques (+ 15.55 %) que pour les banques privées : + 3.73 %. Notre secteur bancaire reste néanmoins de taille très modeste à environ 160 milliards de dollars (22.003 milliards de DZD au taux de fin 2022 de 137.12 DZD/ us\$)

2/ Les 6 banques publiques continuent de dominer le marché

- Total de bilan des banques publiques : 19.366 milliards de DZD
- Total de bilan des banques privées : 2.638 milliards de DZD

Les banques publiques représentent 88% du total de bilan de la place : proportion en hausse par rapport à 2021 qui s'affichait à 86.82 %.

La plus petite banque publique (BDL) avec un total bilan de 1.513 milliards de dinars est plus de 3 fois supérieure à la plus grande banque privée (SOCGEN) qui dispose d'un bilan de seulement 441 milliards de dinars.

La part des banques islamiques est en léger recul à 2.45 % du total de bilan de la place contre 2.70 % en 2021, à relever néanmoins un dynamisme plus fort chez Al Salam Bank (en hausse de 12 % en 2022) que chez El baraka (en baisse de 3.8 % en 2022).

3/ La forte mobilité des bilans cache des évolutions contradictoires très significatives

5 points sont à relever

- **Point 1 / Les dépôts de la clientèle augmentent sensiblement de 15.64 %**

Banques publiques : + 18%. Banques privées : + 3.40 %

Cette évolution trouve sa genèse dans la hausse des dépôts chez la BEA de 30.28 % (+886 milliards de DZD par rapport à 2021). Cette hausse, propre à la BEA fortement liée aux hydrocarbures, explique pour 46.21 % la hausse des dépôts observée chez les banques pu-

La collecte des ressources par les banques privées a été moins efficace que dans le passé avec une hausse de 3.40 % largement inférieure au taux d'inflation observé.

● Point 2/ Les prêts à la clientèle stagnent

Les prêts à la clientèle de notre système bancaire sont en légère hausse de 1.89 %. La hausse chez les banques publiques a été de 1.86 % contre 2 % chez les banques privées.

A noter que les prêts à la clientèle de la BEA sont en baisse sensible de 8.53 % sur l'exercice 2022. Ils passent de 1.641 milliards à fin 2021 à 1.501 milliards à fin 2022. Les prêts de la BNA sont en hausse de 13 %. Ceux de la BADR de 10.21 %. L'activité de crédit est en baisse aux guichets du CPA, de la BDL et de la CNEP.

Globalement pour notre économie, la hausse des dépôts observée suite à l'amélioration du prix des hydrocarbures ne s'est pas traduite par une hausse de l'activité de crédit. Ce constat soulève la question de la réalité du processus de relance qui est affiché par les autorités.

● *Point 3/ Une évolution sensible du portefeuille des banques publiques*

La part des bons du trésor dans les bilans bancaires reste très importante. Chez les banques publiques, la dichotomie observée entre la hausse des bilans et la stagnation des crédits à la clientèle s'explique notamment par une intervention marquée sur les actifs du Trésor. La taille du portefeuille d'obligations du Trésor détenus par les banques publiques est en baisse par rapport à 2021, mais elle continue de représenter une part très significative de leurs bilans.

Globalement le montant des titres du Trésor et assimilables détenu par nos banques publiques est de 4.064 milliards de dinars à fin 2022 de 4939 milliards de dinars à la fin de 2021 (36 milliards de us\$) soit 29.47 % de leurs bilans. Pour rappel, ce montant n'était que de 1301 milliards de dinars à fin 2020 et ne représentait que 9.49 % des bilans.

Malgré une amélioration sensible, pour certaines de nos banques publiques la proportion de bons du Trésor dans les bilans reste très substantielle à la fin de 2022 notamment pour la :

- BNA : 947 milliards soit 45.81 % du bilan contre 1924 milliards soit 42.95 % du bilan en 2021
- CNEP : 749 milliards soit 37.92 % du bilan contre 699 milliards soit 38.81 % du bilan en 2021
- BEA : 980 milliards soit 20.80 % du bilan contre 1133 milliards soit 27.18 % du bilan en 2021

● Point 4 / Une baisse du produit net bancaire de la place

Le produit net bancaire ou chiffre d'affaires des banques a diminué de 4.64 % en 2022 après un baisse de 1.84 % en 2021. La baisse du PNB des banques publiques de 7.17 % n'a pas été compensée par la hausse de 3.90 % observée chez les banques privées.

On relève que le PNB de la BEA est en forte baisse de 25.96 % notamment à cause d'une hausse sensible du coût des ressources (rémunération des dépôts de Sonatrach ?). Celui du CPA est en baisse de 14 % et celui de la BNA en baisse de 10.53 %.

A noter qu'en 2020 la baisse globale du PNB était déjà de 2 % par rapport à 2019.

Le marché est clairement en phase de récession. Est-ce uniquement dû à l'encadrement des taux d'intérêt et des commissions sur le commerce extérieur ?

● *Point 5/ Une rentabilité apparente toujours forte et découlant notamment d'une baisse sensible du cout du risque*

Les coefficients d'exploitation restent bas : 33.08 % chez les banques publiques et 42.52 % chez les banques privées. En moyenne 35.45%. Pour mémoire, le coefficient d'exploitation est le rapport entre les frais généraux et le produit net bancaire (PNB).

Le cout du risque mesure par les provisions nettes passes par les banques est en forte baisse de 26.16 % à 73.26 milliards contre 99.22 milliards de dinars en 2021, 178 milliards en 2020 et 187 milliards de 2019.

Le cout du risque s'affiche à 14.22 % du pnb de la place (18 % en 2021 et 32.50 % en 2020). Cette baisse du cout du risque explique la hausse des profits de 6.31 % à 226 milliards de dinars et des ROE très appréciable : un ROE moyen de 11.99 % pour les banques publiques

et de 14.11 % pour les banques privées.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Les principaux questionnements

Il est difficile de faire une dichotomie entre économie financière et économie réelle. La situation actuelle du système bancaire reflète et accentue les dérèglements structurels de notre économie et de sa dérive budgétaire. Nous ne pouvons pas ignorer le contexte macro-économique. La situation de notre secteur bancaire est symptomatique d'une économie qui a bénéficié d'une embellie financière externe Mais qui rencontre de gros soucis de relance de l'investissement productif.....absolument nécessaire à une relance de la croissance. Notre secteur bancaire reste fragile et notre intermédiation bancaire inefficace.

Nos banques publiques qui sont devenues les banquiers du trésor seront de plus en plus sensibles à l'évolution de nos finances publiques et donc à l'évolution du cours de hydrocarbures. Dans ce cadre plusieurs questions restent posées :

- Les suites à donner au financement sans fin des déficits des entreprises publiques ?
- Le nécessaire traitement de fond de nos finances publiques notamment la diversification des sources de financement du budget ?
- Que se passera-t-il en cas de nouveau retournement abrupt du marché des hydrocarbures qui pourrait réduire la liquidité du marché et la capacité du Trésor à faire face à sa dette ?
- Que se passera-t-il quand certaines de nos banques publiques devront rembourser à la Banque d'Algérie les refinancements liés au PSR ?

Au total, une nouvelle et profonde crise de liquidité n'est pas une hypothèse à ignorer.

Pour conclure,

La réforme du secteur bancaire est une nécessité incontournable. Mais elle ne sera pas suffisante pour relancer une croissance pérenne et diversifier notre économie. Si elle n'est pas accompagnée d'un programme cohérent de réformes structurelles dont elle est seulement une partie.

(*) *Financier et consultant international*

SECTEUR BANCAIRE ALGERIEN A FIN 2022										
EN MILLIARDS DE DZD	T Bilan	Depots	Prets	PNB	RBE	COEF EXP %	Profit	Fds Propres	Prov nettes	RoE %
BANQUE EXTERIEURE ALGERIE	4712,8	3811,6	1501,2	82,18	64,37	21,67	43,64	485,68	17,69	8,98
BANQUE NATIONALE ALGERIE	5641,6	2495,4	1624,3	84,65	60,18	28,9	59,2	380,4	3,19	15,56
CREDIT POPULAIRE ALGERIE	3367	2046	1355,6	70,15	48,3	31,14	37,5	276,92	4,85	13,54
BANQUE AGRICULTURE ET DEV RURAL	2155,8	1598,6	1262	66,2	39,94	39,66	17,12	117,79	20,52	14,53
BANQUE DEVELOPEMENT LOCAL	1513	1195	908	40,38	20,73	48,65	5,88	96,23	9,87	6,11
CNEP	1976	1431	866,6	41,82	24,35	41,77	10,54	92,99	14,17	11,33
BANQUES PUBLIQUES	19366,2	12577,6	7517,7	385,38	257,87	33,08	173,88	1450,01	70,29	11,99
SOCIETE GENERALE ALGERIE	441	349	203	23,4	12,7	45,55	9,5	48,68	-0,43	19,51
BNP PARIBAS EL DIAZAIR	306	243,4	133,4	15,2	7,5	50,65	2,28	33,13	3,22	6,88
NATIXIS ALGERIE	188,24	149,7	80,9	9,71	4,53	53,33	2,8	24,62	0,647	11,37
GULF BANK ALGERIE	338	274,5	196,5	16,12	8,03	50,19	4,92	36,44	1,23	13,5
ARAB BANK	102,4	70,8	55,14	4,78	2,91	39	2,31	22,65	-0,16	10,19
CITIBANK ALGERIA	180,5	146,2	48,97	11,07	8,9	19,63	6,7	27,86	-0,14	24
HSBC ALGERIA	99,3	71,9	34,6	4,19	2,24	46,49	1,75	21,99	-0,118	7,98
TRUST BANK ALGERIA	172,83	135,19	143,4	12,72	9,41	26	7	26,04	0,05	26,88
FRANSABANK EL DIAZAIR	104,6	79,01	78,05	3,48	1,43	58,75	0,004	21,6	1,07	0
HOUSING BANK ALGERIA	80,1	50,02	28,42	3,03	1,52	50	4,52	22,4	-3,393	20,17
AL BARAKA	277	226,13	131,5	8,3	4,4	46,92	4,02	28,13	-0,738	14,29
CREDIT AGRICOLE CACIB	RETRAIT DE LICENCE ET DEPART D'ALGERIE									
AL SALAM BANK	261,7	216,7	174,53	11,134	7,32	34,22	4,392	27,26	1,4	16,1
ARAB BANK CORPORATION ABC	85,97	52,36	48,74	4,65	2,45	47,28	1,55	25,75	0,334	6
BANQUES PRIVEES	2637,64	2064,91	1357,15	127,784	73,34	42,52	51,746	366,55	2,972	14,11
TOTAUX 2022 POUR MARCHE GLOBAL	22003,84	14642,51	8874,85	513,16	331,21	35,45	225,62	1816,55	73,26	12,42
TOTAUX 2021 POUR MARCHE GLOBAL	19301,6	12657,75	8709,95	538,17	366,84	31,83	212,36	1594,36	99,22	13,31
SOURCES : COMPILATION DES ETATS FINANCIERS PUBLIES PAR LES BANQUES PAR SEKAK CONSEILS										
T BILAN : TOTAL BILAN										
PRETS : PRETS A LA CLIENTELE										
DEPOTS : DEPOTS DE LA CLIENTELE Y INCLUS LES BONS DE CAISSE										
COEFFICIENT EXPLOITATION : FRAIS GENERAUX / PRODUIT NET BANCAIRE										
RoE : RESULTAT NET 2022 / FONDOS PROPRES A FIN 2021										
RBE : RESULTAT BRUT EXPLOITATION										
RESULTAT NET : RESULTAT APRES IMPOTS										
PNB : PRODUIT NET BANCAIRE										

[illegible]

EL TARF

Près de 3.000 logements de divers types seront distribués le 1er novembre prochain

Près de 3.000 logements de diverses formules seront distribués dans la wilaya d’El Tarf "le 1er novembre prochain", a annoncé lundi le wali Mohamed Meziane.

Présidant à la maison de jeunes Mohamed Betchine du chef-lieu de wilaya l’ouverture de portes ouvertes sur le logement à l’occasion de la journée mondiale et arabe de l’habitat, le chef de l’exécutif local a affirmé que les services de la wilaya préparent la distribution d’environ 3.000 logements de types divers le 1er novembre prochain à l’occasion de la célébration du 69ème anniversaire du déclenchement de la Révolution libératrice.

Il s’agira de 1.064 logements promotionnels aidés, 200 logements publics locatifs, 100 logements location-vente et 1.500 aides au logement rural, a précisé le même responsable qui a assuré que les autorités locales veillent à la réalisation des programmes d’habitat à rythme soutenu et dans le respect des normes de qualité en s’attellant à résoudre les entraves rencontrées lors des rencontres périodiques de suivi. Depuis début 2023, pas moins de 2.185 logements de formules multiples ont été distribués à travers la wilaya outre le relogement dans des appartements neufs de 352 familles qui occupaient des habitations précaires à travers trois communes dans le cadre du programme de résorption de l’habitat précaire.

VOIE FERRÉE BECHAR-TINDOUF

Un projet stratégique pour le développement économique et social des deux wilayas

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a déclaré, mardi à Bechar, que le projet d’envergure de la voie ferrée de 950 km entre Bechar et Tindouf pour le transport du minerai de fer de Gara-Djebilet (Tindouf), est un projet stratégique pour le développement économique et social des wilayas de Bechar et Tindouf.

Dans une déclaration à la presse, en marge d’une visite d’inspection du chantier de ce projet en voie lancement dans le cadre du programme de sa visite de travail d’une journée à la wilaya et qui concerne la concrétisation d’un tronçon premier tronçon de 200 km, M. Rekhroukh a souligné que les travaux de cette réalisation d’envergure, va contribuer amplement au développement de ces régions du sud-ouest du pays tant sur le plan des infrastructures ferroviaires que sur le plan social ou il est prévu la création de 3.000 nouveaux postes d’emplois directes et entre 12 et 13.000 autres emplois indirects. “Ce projet en plus qu’il permettra l’acheminement du minerai de fer du gisement de Gara-Djebilet (Tindouf), vers Bechar et Oran, vise aussi le développement à l’avenir du transport ferroviaire des voyageurs par train du Sud-ouest-vers le Nord et du Nord vers le sud-ouest du pays”, a-t-il souligné. Sur le site même de ce chantier, le membre du gouverne-

ment a reçu de la part des responsables de l’agence nationale d’étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), principal maître d’ouvrage, des explications sur les différentes phases d’installation de ce chantier et des travaux prévus sur le même tronçon de 200 km dans un délai de 30 mois. “Il s’agit, en particulier d’un tunnel d’une centaine de mètres de longueur, de 24 ouvrages ferroviaires, de 183 ouvrages hydrauliques (passage submersibles et autres), de deux (2) gares l’une au chef-lieu de la commune d’Abadla (88km au Sud de Bechar) et une dans la région du Hamada du Guir en plus de six (6) gares de croisement des trains”, comme l’a expliqué le directeur de la communication de l’ANESRIF, Mazzar Abdelkader. Selon ce même responsable de l’ANESRIF, un groupement de plusieurs entreprises publiques sont chargé de la réalisation des travaux de ce tronçon de la même voie ferrée. Des moyens humains et logistiques très important ont été mobilisés pour les besoins

de ce chantier, a expliqué le même responsable de l’ANESRIF. A la lumière de sa visite au même site, M. Rarkhoukh s’est déclaré “Satisfait de la cadence de mise au point des différents modules du chantier de ce projet dont les travaux de réalisation seront lancés officiellement prochainement”, a-t-il annoncé. Auparavant le membre du gouvernement a visité plusieurs projets relevant de son secteur à travers la wilaya notamment la route reliant “Djebel Antar”, a la route nationale numéro six (RN 6), sur une distance de 47 km, réalisée et équipée avec un cout de plus 14 milliards de DA. Cette route de 47 km, permettra désormais de joindre par route le sommet du même djebel, située à 1.860 mètres-d’altitude. La réalisation de cette route, s’inscrit comme apport du secteur des travaux publics et des infrastructures de base à la promotion et au développement du tourisme de montagne dans la wilaya de Bechar, ont indiqué des responsables locaux de ce secteur.

Le ministre des travaux publics et des infrastructures de base a aussi donné le coup d’envoi officiel des travaux de réalisation d’un échangeur routier de 50 mètres-lineaires, dotes de ses différents équipements au niveau de l’un des tronçons nord de la RN6 et située à une trentaine de kilomètres également au nord de Bechar. Ce projet routier d’un cout de plus de 355 millions de DA, sera réceptionné et mis en service en juillet, a-t-on fait savoir. Le ministre des travaux publics a achevé sa visite de travail dans la wilaya en se rendant au site de chantier de réalisation du projet d’une route de 50 Km, reliant la RN6 au sommet du “Djebel Béni-Samir” à proximité de la localité frontalière de Rosf Ettayba dans la commune également frontalière de-Ounif soit à 140 km au nord de Bechar avec un cout de plus de 21 milliards de DA. Ce projet qui sera également livré en juillet 2024, s’inscrit aussi dans le cadre du développement et promotion du tourisme de montagne dans la wilaya, selon sa fiche technique.

TIZI-OUZOU

Plus de 60 études géotechniques d’urbanisme réalisées

Soixante-trois études géotechniques d’urbanisme ont été réalisées à travers le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon une situation présentée lundi par la direction locale de l’urbanisme, de l’architecture et de la construction (DUAC). Selon une situation présentée au wali Djilali Doumi à l’occasion de la Journée mondiale et arabe de l’Habitat, célébrée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, ces études ont été réalisées dans le but de fournir à l’aménageur, un support géotechnique qui aidera à une meilleure maîtrise des projets d’urbanisation, car incluant toutes les informations qui caractérisent le site. Il s’agit notamment d’informations relatives aux conditions naturelles du site telles que l’état de stabilité des terrains, les risques naturels de la zone d’étude et l’aspect hydrogéologique du site et les formations géologiques du sous-sol, a-t-on expliqué à la DUAC. Ces 63 études géotechniques ont été

réalisées dans le cadre d’un programme totalisant 85 études inscrites au profit de la wilaya, dont le 63 études achevées et 15 sont en cours. Pour le reste, la DUAC a procédé à la résiliation de s contrats d’étude de 4 études alors que des procédures ont été lancées pour la résiliation de trois autres, pour des oppositions concernant le site à urbaniser. Le wali a insisté, lors de la visite de l’exposition organisée à l’occasion de cette Journée, sur l’importance de redoubler de rigueur concernant l’étude des risques liés aux aléas climatiques auquel est exposé le site à urbaniser. "Avec les changements climatiques, les aléas liés aux conditions météorologiques sont devenus aujourd’hui des risques énormes. Nous n’avons pas le droit de continuer à occuper des espaces qui présentent une certaine vulnérabilité", a-t-il dit. Il a souligné que dans les zones de glissements, la question liée aux aléas climatiques "doit être observée d’une manière très ri-

goureuse" », ajoutant que "s’il fallait revoir ce qui a fait l’objet d’approbation à la hâte, il faut le faire pour préserver les vies humaines et éviter des pertes matérielles". M. Doumi a rappelé, à l’occasion, que la wilaya de Tizi-Ouzou est exposée à certains risques naturels dont les inondations, les éboulements et les glissements de terrain. "Les études géotechniques ont pour objectif de se prémunir contre ces risques et non pas de libérer des espaces à l’urbanisme", a-t-il insisté. Concernant l’état d’exécution du programme de l’ogements de la wilaya et qui est d’une consistance de 155.147 unités toutes formules confondues, 127 893 logements ont été achevés, 21.875 sont en cours de réalisation, et 5.379 en voie de lancement, selon les chiffres communiqués par la direction du logement.

L'illusion de la proportionnelle

L'instauration d'un scrutin proportionnel pour élire les députés pourrait constituer un chantier consensuel. Mais elle risque de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau.

Comment relancer le quinquennat avec un projet populaire ? La réforme des retraites comme les projets de loi sur l'immigration et la fin de vie fracturent le pays. Pour trouver un sujet plus consensuel, Emmanuel Macron va tôt ou tard trouver une idée simple : la proportionnelle aux législatives. Une large majorité des Français y est favorable, même s'il n'y a pas eu de sondage récent sur la question. Nombre de partis la réclament. La mesure figurerait au programme électoral du président en poste et de ses deux prédécesseurs. Les votants désignent déjà à la proportionnelle les députés européens, la majorité des sénateurs, les conseillers municipaux des villes.

Raisons opportunistes

Et pourtant... ce n'est pas une bonne idée. Ou pour être plus précis, un scrutin proportionnel pour les élections législatives ne changera pas la vie politique s'il n'est pas accompagné de changements profonds de la Constitution. Par le passé, les modalités de vote ont le plus souvent bougé pour des raisons opportunistes. Elles ont changé en 1889 pour empêcher le général Boulanger de rafler la mise. En 1945, pour éviter le risque d'une victoire communiste. En 1958, pour dégager une majorité stable, mais aussi pour contenir l'emprise de l'UNR, le parti créé pour soutenir le général de Gaulle dominé par d'encombrants partisans de l'Algérie française. En 1986 pour limiter la casse socialiste. En 2023, la seule raison opportuniste de changer le mode de scrutin serait d'écarter le risque d'une victoire du Rassemblement national lors des prochaines législatives. Risque qui ne saurait être pris à la légère. Mais c'est une autre raison qui est invoquée pour justifier la proportionnelle : il faut que l'Assemblée res-

semble davantage au pays.

Une centaine d'octogénaires ?

Ecartons le mythe de la ressemblance sociologique. La proportionnelle ne garantit en rien une Assemblée plus représentative de la composition de la population française. Et cette ressemblance n'est pas un idéal. On peut souhaiter qu'il y ait plus de femmes, de jeunes, de personnes issues de l'immigration sur les bancs de l'Assemblée nationale. Mais il ne serait sans doute pas optimal d'avoir plus d'une centaine de septuagénaires et d'octogénaires au Palais-Bourbon (contre 23 aujourd'hui), correspondant au poids des seniors dans l'électorat. Le but serait d'avoir une chambre plus représentative des sensibilités politiques des Français. Dans une société moins monolithique qu'autrefois, plus diversifiée, elle pourrait mieux refléter les débats qui traversent le pays.

Poser des verrous

Une note récente du think tank Terra Nova soutient que « l'association entre proportionnelle et instabilité n'est pas validée par l'expérience », contrairement à la leçon tirée de la IV^e République. La plupart des pays européens votent à la proportionnelle sans être instables pour autant. Certes, les élections à la proportionnelle aboutissent à des coalitions qui tiennent en moyenne moins longtemps : 21 mois contre 32 mois quand il y a un seul parti au pouvoir, indiquait une étude du chercheur belge Jean-Benoît Pilet publiée dans une note de 2007 de la Fondapol, un cercle de réflexion libéral. Mais il est possible de poser des verrous – plancher de voix pour qu'un parti obtienne des députés afin d'éviter le morcellement à l'israélienne, prime majoritaire au gagnant comme aux législatives italiennes ou aux municipales en France dans les communes de plus de 1.000 habitants, interdiction de censurer un gouvernement

sans en proposer un nouveau à l'instar de l'Allemagne.

Culture d'affrontement

Mais cela ne suffira pas à assainir la vie politique française, pour trois raisons. La première est conjoncturelle : la proportionnelle repose sur les partis politiques, en piètre état en France. Le PS et LR, qui ont dominé le jeu pendant un demi-siècle, ressemblent à des fantômes. Faute de fondations solides, Renaissance risque de se désagréger après le départ de Macron de l'Élysée. La Nupes est un marigot rempli d'alligators. Le Rassemblement national est invertébré. La deuxième est plus structurelle : la culture collective française est une culture d'affrontement. Dans les relations sociales et politiques, l'échelon national est un lieu de combats. Tout compromis est dénoncé comme une compromission. Difficile dans ces conditions de forger des coalitions durables, pourtant indispensables au bon fonctionnement d'une assemblée élue à la proportionnelle.

Hiérarchies aplaties

Enfin, une meilleure représentativité de l'Assemblée ne suffira pas à changer la pratique de la vie politique française, car elle ne remettra pas en cause l'effarante verticalité du pouvoir. Or cette verticalité, sans équivalent dans aucune grande démocratie, devient insupportable dans une société où les hiérarchies s'aplatissent, où la participation de chacune et chacun devient essentielle, où les réseaux effacent les pyramides dans toutes les institutions – de la famille à l'entreprise. Pour le dire autrement, l'instauration d'un scrutin proportionnel aux législatives sans toucher à l'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, et donc au rôle du président de la République, ne serait que de la cosmétique.

Source : Les Echos

A quand le crépuscule du dollar ?

Les perspectives d'une cessation de paiement du gouvernement américain font désormais partie du folklore. La plupart des présidents récents y ont été confrontés.

LA CHRONIQUE de Natacha Valla (*)

A force de jouer avec le feu, les Etats-Unis doivent-ils s'attendre à des conséquences moins anecdotiques que par le passé ? Qu'une entité souveraine puisse ne pas honorer ses engagements financiers sans sanction par ses créanciers est une anomalie concédée de longue date aux Etats-Unis, car ils ont le privilège d'émettre la monnaie dite « dominante » dans le monde économique et financier. Les explications derrière la dominance du dollar sont connues : les marchés des titres de dette souveraine américains sont les plus profonds et liquides du monde, on y place et échange donc facilement ses avoirs. Aucun autre actif « sûr » ne peut aujourd'hui rivaliser avec eux ; il en va de même pour le marché des

changes. Par ailleurs, l'économie américaine est stable et diversifiée, et s'appuie sur un acteur politique et géopolitique puissant dans le monde. Enfin, le dollar se taille la part du lion dans les réserves de change mondiales, et il n'est sans doute pas si simple de rééquilibrer ces dernières vers d'autres devises.

Phénomène symptomatique

Pour ces raisons, il est hétérodoxe aujourd'hui d'avancer que le privilège conféré aux Etats-Unis par le dollar pourrait s'éteindre. Et pourtant... La part des monnaies de réserve dites « traditionnelles » se réduit depuis quelques années au profit des monnaies montantes. Ce phénomène est peut-être encore anecdotique, mais il reste symptomatique. Plus encore, l'état des finances publiques américaines est fort dégradé, avec un ratio de dette sur PIB

supérieur à 120 %. La perspective d'un déficit budgétaire primaire persistant inquiète le FMI, dont l'analyse souligne la trajectoire instable de la dette publique dans le futur. Cette fragilité budgétaire abîme la confiance dans la stabilité du dollar à long terme. Autre facteur-clé : la vulnérabilité des pays émergents par rapport aux girations de la politique monétaire de la Réserve fédérale. Cette vulnérabilité pourrait les pousser à s'émanciper du dollar. Ce n'est d'ailleurs pas forcément vers l'euro qu'ils se tourneraient. À cela s'ajoute l'extraterritorialité du dollar qui déplaît également à de nombreuses économies avancées. Celles-ci vivent assez mal d'être prises en otage par les sanctions financières américaines. Mais tout cela serait bizarrement peu de chose sans la nouvelle donne géopolitique. La Chine a remis en question la

suprématie du dollar en renforçant ses efforts pour internationaliser le yuan et réduire la dépendance régionale à la monnaie américaine. Des tensions géopolitiques croissantes s'expriment entre les Etats-Unis et d'autres puissances mondiales, qui érodent un peu plus l'ordre international « ancien » et rendent chaque jour plus contestés les traités internationaux. Sur le plan monétaire, les BRICS, qui s'apprentent à élargir leur Forum à de nouveaux membres tels que l'Arabie saoudite ou l'Égypte, signalent désormais explicitement leur désir légitime d'émancipation monétaire. Il faut les prendre au sérieux, car les rapports de force changent et ils ont les moyens de leur ambition.

(*) Doyenne de l'Ecole du management et de l'innovation (Sciences Po).
Source : Les Echos

TRIPOLI

Démarrage des travaux du Forum de Partenariat économique Tuniso-Libyen

Les travaux du Forum de Partenariat économique Tuniso-Libyen ont démarré ce lundi au siège de la Municipalité de Tripoli.

Organisé par le Haut Conseil des hommes d'affaires tunisiens et libyens ce Forum se tient du 1er au 5 octobre 2023 avec la participation d'entreprises économiques dans les secteurs de la construction, du bâtiment et travaux publics (BTP), de l'énergie, de recyclage des déchets et des bâtiments préfabriqués. A cette occasion, des projets programmés par la ville de Tripoli pour les années 2023 et 2024 ont été présentés. Les travaux du Forum se poursuivront par des rencontres aux sièges des municipalités de Tajurah, Zliten, El-Khoms, Tarhouna et celui de l'Autorité de l'Investissement Libyenne.

MAROC

Les recettes touristiques ont atteint 6,9 milliards \$

La hausse des revenus générés par l'industrie touristique s'explique essentiellement par la forte augmentation du nombre de touristes ayant visité le royaume chérifien durant les huit premiers mois de l'année en cours. Les recettes du secteur du tourisme au Maroc ont atteint 71,4 milliards de dirhams (6,9 milliards de dollars) durant les huit premiers mois de 2023, enregistrant une hausse de 33% par rapport à la même période de 2022, a annoncé le ministère marocain du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, dans un communiqué publié le 2 octobre. La hausse des recettes de l'industrie touristique s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de touristes durant la période sous revue, a-t-on ajouté de même source.

Le royaume chérifien a reçu 10,2 millions de visiteurs entre le 1er janvier et le 31 août de l'année en cours, ce qui représente une hausse de 49% comparative à la même période de l'année écoulée.

« Ces résultats reflètent l'attrait considérable de notre destination touristique et la pertinence de nos actions dans le domaine aérien, ainsi qu'avec les tour-opérateurs sur les principaux marchés émetteurs », a déclaré la ministre du Tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor, citée dans le communiqué.

BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

L'économie tunisienne entre défis et espoirs

Une lueur d'espoir se profile à l'horizon pour 2024, avec une prévision de croissance économique de 2,5 %. Plusieurs facteurs contribuent à cette prévision optimiste.

La Tunisie, en quête de stabilité économique depuis la révolution de 2011, fait face à un nouveau défi alors que les prévisions de croissance économique, pour 2023, suscitent quelques inquiétudes. Le dernier rapport sur les perspectives économiques régionales, émanant de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd), dessine, en effet, un tableau nuancé qui mêle défis et motifs d'espoirs. Alors que l'année 2022 avait laissé entrevoir une légère reprise avec une croissance de 2,4 %, les prévisions pour 2023 se montrent plus modestes, avec une croissance économique attendue de 1,9 %.

Une forte dépendance aux incertitudes géopolitiques

Selon la Berd, les principaux facteurs qui pèsent sur les perspectives économiques de la Tunisie en 2023 sont les conditions extérieures défavorables, l'inflation élevée et les troubles sociaux persistants. La Tunisie, fortement dépendante des échanges internationaux, est vulnérable aux fluctuations des marchés mondiaux. Les incertitudes géopolitiques et les tensions commerciales mondiales ont eu un impact direct sur la performance économique du pays. L'inflation, qui a atteint un taux alarmant de 9,1 % en glissement annuel en juillet 2023 (9,3 % au mois d'août), a eu un effet domino sur l'économie tunisienne,

touchant particulièrement les ménages à faible revenu. Dans son sillage, l'inflation élevée a entraîné une augmentation des coûts de la vie, ce qui a plombé le pouvoir d'achat des Tunisiens.

Le rapport de la Berd estime que « les troubles sociaux », qui ont persisté ces dernières années, ont également eu un impact négatif sur la confiance des investisseurs et la stabilité économique. Malgré ces défis, les secteurs du tourisme, des services financiers et de l'industrie ont montré des signes d'expansion, soutenus par l'amélioration progressive de la situation sanitaire mondiale. Le tourisme, en particulier, a montré une vigueur encourageante, contribuant à la création d'emplois et au soutien de la croissance économique.

Cependant, cette croissance a été contrebalancée par la contre-performance des secteurs agricole et minier. Les défis environnementaux et les fluctuations des prix des matières premières ont pesé sur ces industries cruciales pour l'économie tunisienne. Une lueur d'espoir se profile à l'horizon pour 2024, avec une prévision de croissance économique de 2,5 %. Plusieurs facteurs contribuent à cette prévision optimiste. Tout d'abord, le secteur du tourisme devrait continuer sa croissance, attirant des visiteurs étrangers et stimulant les recettes en devises étrangères. De plus, les ventes de phosphate, une ressource naturelle importante pour la Tunisie, devraient

augmenter, ce qui soutiendra également le PIB.

Un accord avec le FMI serait le bienvenu

La Berd pense aussi qu'un accord potentiel avec le Fonds monétaire international (FMI) pourrait apporter une bouffée d'air frais à l'économie tunisienne en 2024. Cet accord pourrait aider à stabiliser les finances publiques et à restaurer la confiance des investisseurs internationaux, ouvrant la voie à des réformes économiques de fond. La situation économique de la Tunisie reste toutefois fragile, et des réformes profondes seront nécessaires pour assurer une croissance économique pérenne. Le chômage et la gestion de la dette publique restent une priorité pour le gouvernement tunisien. Selon plusieurs experts économiques, la Tunisie est sur la bonne voie en ce qui concerne la gestion de sa dette extérieure, en témoigne la déclaration de Mohsen Hasen, pour qui « la Tunisie est réellement parvenue à rembourser près de 74% du service de sa dette extérieure, contrairement aux prévisions des agences de notation et des marchés financiers ». Les experts sont unanimes à ce sujet, il faudrait engager des réformes profondes pour faire perdurer la bonne santé économique et permettre de redynamiser l'économie. Des réformes économiques qui devront intégrer une nouvelle (ancienne) donne, celle du changement climatique et de la diminution des ressources hydriques.

ARABIE SAOUDITE

Un boom touristique en 2023 propulse le pays au 2ème rang mondial

L'Arabie saoudite a été classée deuxième au niveau mondial en termes d'arrivées de touristes au cours des sept premiers mois de 2023, a rapporté mardi l'Agence de presse saoudienne, la SPA.

L'Arabie saoudite a connu une croissance de 58% du nombre de touristes jusqu'à la fin du mois de juillet, selon le ministère du Tourisme, par rapport à la même période en 2019. Les données ont été obtenues le mois dernier auprès de l'Organisation mondiale du tourisme des Nations unies, le baromètre mondial du tourisme.

Riyad a accueilli la Journée mondiale du tourisme les 27 et 28 septembre, reflétant ainsi l'engagement du pays dans le sec-

teur du tourisme mondial.

Le ministre saoudien du Tourisme, Ahmed al-Khateeb, a déclaré que cette réalisation « n'aurait pas été possible sans le soutien du Gardien des deux saintes mosquées, le roi Salmane, et du prince héritier », a rapporté la SPA.

Al-Khateeb a souligné que ce classement renforçait le statut du pays en tant que destination touristique de premier plan et que l'augmentation substantielle du nombre d'arrivées reflétait la confiance des voyageurs dans la variété et la qualité des options touristiques disponibles en Arabie saoudite.

EGYPTE

Le gouvernement et le fonds Tahya Misr financent la création de 17 nouvelles universités techniques

A moyen terme, l'Égypte veut avoir au moins une université technique dans ses 27 gouvernorats. Pour cela, le pays qui ne dispose que de 10 universités techniques doit en construire 17 autres.

Le président égyptien Abdel-Fattah al-Sissi a présenté un plan de financement en vue de la création de 17 nouvelles universités techniques dans le pays. D'après lui, ce projet sera financé par le gouvernement et le fonds Tahya Misr

(Vive l'Égypte), un fonds de soutien à l'économie égyptienne basé sur des dons.

« Le fonds Tahya Misr [...] prendra en charge la moitié du coût de la création de 17 nouvelles universités techniques à travers le pays, estimé à 500-600 millions de livres égyptiennes [16-19 millions de dollars, Ndlr]. Le gouvernement prendra en charge l'autre moitié du coût », a déclaré M. al-Sissi lors de sa visite à l'université du canal

de Suez, à l'occasion de la Journée de l'excellence universitaire égyptienne, selon des propos rapportés par la présidence égyptienne dans un communiqué publié le mardi 26 septembre.

Les 17 nouvelles universités viendront s'ajouter aux 10 déjà existantes. L'Etat prévoit d'avoir une université de ce type dans chacun des 27 gouvernorats du pays. Selon la logique gouvernementale, il faut former plus dans les filières techniques plutôt que dans les filières de

droit et de littérature. Cela en raison de la forte employabilité des compétences techniques qui répond le mieux aux besoins du pays. En tout, l'ambition du pays est d'arriver à accueillir 5,6 millions d'étudiants d'ici 2032.

Par ailleurs, le fonds et le gouvernement financeront également la création de 100 écoles au cours de l'année à venir, ainsi qu'un programme de soutien aux étudiants universitaires innovants et créatifs, a ajouté le président.

RAPPORT

Comment l'Afrique peut développer ses nouveaux gisements gaziers

Malgré le regain d'intérêt européen pour le gaz africain depuis le début de la guerre en Ukraine, le rapport souligne que les pays du continent auront du mal à attirer de nouveaux investissements dans ce secteur s'ils ne prennent pas des mesures fortes pour rendre leurs climats d'investissement et leurs marchés domestiques plus attractifs pour les compagnies étrangères.

Alors que de nombreux bailleurs de fonds internationaux se sont engagés à cesser de soutenir les énergies fossiles, l'Afrique sera en mesure de mobiliser les financements nécessaires au développement de ses gigantesques gisements gaziers découverts ces dernières années si elle parvient à améliorer son environnement des affaires, à changer ses politiques de tarification des produits énergétiques et à réduire l'intensité en carbone de ses projets gaziers, selon un rapport publié le 1er septembre par Oxford Institute for Energy. Intitulé « Prospects for a potential African gas renaissance en route to a just energy transition », le rapport rappelle que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime les ressources en gaz naturel découvertes au cours des dernières années sur le continent à 5000 milliards de mètres cubes, ce qui pourrait permettre d'augmenter de 90 milliards de mètres cubes par an la production africaine d'ici 2030. Cela représente 90 % des exportations actuelles de l'Afrique et environ 60 % de sa consommation intérieure. La Chambre africaine de l'énergie a indiqué, en août dernier, que les pays africains auront besoin d'environ 375 milliards de dollars de financements au cours des dix à douze prochaines années pour maintenir la production des champs gaziers existants, développer de nouveaux gisements et construire des infra-

structures pour acheminer le combustible fossile vers les marchés. Le rapport indique que ces financements colossaux, qui représentent près de 20% du PIB du continent, seront difficiles à mobiliser dans l'état actuel des choses, et ce malgré l'engouement européen pour le gaz africain depuis le début de la guerre en Ukraine. D'autant plus que les bailleurs de fonds se détournent de plus en plus du financement des énergies fossiles et mettent le cap sur les énergies renouvelables.

Les investissements locaux ne suffiront pas

Durant la COP 26 à Glasgow, une vingtaine de pays développés se sont engagés à mettre un terme au financement à l'étranger de projets d'énergies fossiles sans techniques de capture de carbone à partir de fin 2022. Lors du sommet One Planet organisé en décembre 2017, le groupe de la Banque mondiale a annoncé la fin des financements des activités en amont du secteur pétrolier et gazier après 2019, tout en précisant que le financement d'activités en amont du secteur gazier sera exceptionnellement envisagé dans les pays les moins avancés lorsqu'il favorise indéniablement l'accès à l'énergie pour les pauvres et lorsque le projet est conforme aux engagements du pays au titre de l'Accord de Paris sur le climat. De son côté, la Banque européenne d'investissement (BEI) s'est engagée à mettre fin au financement des projets liés aux énergies fossiles à partir de la

fin de l'année 2021.

Soumises à une pression croissante, les compagnies internationales spécialisées dans l'exploitation des hydrocarbures se désengagent, quant à elles, de plus en plus des actifs africains pour plusieurs raisons, dont les risques environnementaux, politiques et sécuritaires. Dans le même temps, très peu de compagnies nationales africaines ont les moyens pour combler une grande partie du déficit d'investissement croissant de financements. Même des initiatives régionales comme celle lancée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) pour la création d'une banque africaine de l'énergie ne suffiront pas pour mobiliser les financements nécessaires au développement des nouveaux gisements gaziers découverts sur le continent. Par conséquent, des niveaux adéquats de flux d'investissements internationaux dans l'industrie gazière en Afrique sont nécessaires. Pour débloquer ces flux d'investissements, les pays africains sont plus que jamais appelés à prendre des mesures fortes pour surmonter les obstacles au financement auxquels les projets énergétiques sont confrontés depuis plusieurs années.

Lever les subventions aux produits énergétiques

Ces obstacles sont connus, et plusieurs travaux sur la manière de les surmonter ont été déjà présentés par les institutions financières multilatérales, les grandes banques internationales et les cabinets de conseils. Il s'agit essentiellement d'améliorer l'environnement des affaires en s'attaquant aux goulots d'étranglement figurant dans les cadres juridiques, fiscaux et réglementaires existants et aux problèmes politiques et sécuritaires. Certains progrès ont été enregistrés ces dernières années sur ce front, comme l'adoption en Algérie d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures plus attractive pour les investisseurs étrangers. Cette loi permet notamment aux partenaires étrangers de la compagnie nationale Sonatrach de récupérer les dépenses d'investissement engagées dans le cas de la découverte d'un gisement commercialement exploitable, et allège la pression fiscale sur les multinationales. Mais ce processus d'amélioration du climat d'investissement demeure lent et plus réactif que proactif dans un environnement énergétique en pleine mutation. Le rapport recommande d'autre part aux pays africains qui souhaitent attirer davantage d'investissements dans le secteur gazier de lever les subventions aux produits énergétiques afin de permettre aux compagnies étrangères de cibler le marché domestique. La dernière enquête de l'Union internationale du gaz sur les prix de ce combustible fossile montre qu'environ 55 % des volumes consommés en Afrique sont vendus à des prix largement inférieurs à ceux pratiqués sur le marché international.

CAMEROUN

Bientôt une nouvelle réglementation du commerce de fèves de cacao pour lutter contre les exportations frauduleuses

Des observateurs pensent que l'instauration par le gouvernement camerounais d'un droit de 10% sur les fèves exportées a pu causer l'intensification des fraudes. L'objectif était d'encourager la transformation locale avec l'installation de broyeurs industriels, mais cela a pu pousser des exportateurs véreux à contourner les règles. Le Cameroun envisage d'implanter un cadre réglementaire plus rigoureux pour son industrie du cacao, afin de mieux lutter contre les maux qui minent la filière. Un projet d'arrêté « établissant avec précision les modalités de conditionnement et de commercialisation des fèves de cacao » a été adopté il y a une semaine, au cours d'une réunion regroupant producteurs, exportateurs et acteurs sectoriels. Le nouveau système de commercialisation, selon les infos parvenues à Investir au Cameroun, implique un « contrôle rigoureux » des exportations de cacao par voie terrestre, maritime et aérienne. « Cette mesure vise à endiguer les exportations frauduleuses qui causent d'énormes pertes à l'économie nationale, notamment celles en direction du voisin nigérian depuis la région du Sud-Ouest » explique le ministère du Commerce. Au titre de la campagne caçoyère 2022-2023, le Cameroun estime à environ 70 milliards FCFA les pertes enregistrées du fait d'exportations frauduleuses de sa production, principalement à destination du Nigeria. Pour tenter d'arrêter la saignée, le ministre Luc Atangana a, à titre conservatoire et jusqu'à nouvel ordre, interdit les exportations de fèves camerounaises vers le Nigeria. Il faut souligner que les exportations illégales vers le géant ouest-africain remontent à plusieurs années. Le phénomène s'est néanmoins intensifié selon les opérateurs de la filière, depuis le déclenchement de la crise dans les régions anglophones camerounaises, notamment dans le Sud-Ouest, important bassin de production.

RWANDA

Vers le lancement d'un centre d'excellence en formation aéronautique à Kigali

Le gouvernement rwandais a multiplié les investissements destinés à moderniser le secteur de l'aviation. Alors que de nouvelles infrastructures se mettent en place, le pays a besoin d'une ressource humaine pour leur gestion et maintenance. Le gouvernement du Rwanda va bénéficier d'un montant de 53,5 millions de dollars de la Banque africaine de développement pour mettre en œuvre un projet de construction d'un centre d'excellence en formation aéronautique à Kigali. C'est ce que révèle un rapport d'évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA), réalisé en mai dernier par la compagnie Akagera Aviation, qui vient d'être publié. Selon le rapport, le centre de formation dont la durée de construction est estimée à 24 mois

va accueillir jusqu'à 490 étudiants du Rwanda et d'Afrique par an. Ceux-ci seront recrutés pour suivre des parcours de formation en aviation tels que la formation des pilotes d'avions et de drones, la formation à la maintenance, l'équipage de cabine, le dispatching, les services auxiliaires, la gestion du trafic aérien, les services d'information aéronautique. Des cours seront également proposés dans les domaines de la météorologie aéronautique, de la communications aéronautiques, de la navigation et de la surveillance, ainsi que dans les services d'urgence des aéroports et d'autres services d'appui.

Le projet de centre est lancé alors que la demande de professionnels de l'aéronautique s'accroît au Rwanda. Le pays a engagé des investissements dans le secteur, notamment

dans la construction de son aéroport international de Bugesera et l'agrandissement de sa flotte d'avions, alors que « du personnel qualifié est nécessaire pour gérer, exploiter et entretenir ces investissements », note l'étude. Notons que ce projet inclut également la construction d'un hangar à avions capable d'accueillir 8 avions de taille Beechcraft King Air à l'aéroport international de Kigali. Le hangar à avions servira également d'abri pour les avions et d'installation pour les activités techniques. L'objectif global de ces initiatives est de renforcer les capacités locales et d'autonomiser la main-d'œuvre dans le secteur de l'aviation en améliorant la qualité et la fiabilité des services de transport tout en réduisant les coûts.

BOURSE DE TOKYO

En forte baisse, les taux américains pèsent toujours

La Bourse de Tokyo reculait nettement mercredi 4 octobre en matinée, encaissant à son tour le choc d'un nouveau pic des taux obligataires américains la veille après qu'un indicateur a témoigné d'un marché de l'emploi toujours robuste aux États-Unis.

L'indice vedette Nikkei perdait 1,57% à 30.747,74 points vers 01h00 GMT et l'indice élargi Topix cédait 1,56% à 2.239,86 points. Wall Street et les places européennes avaient déjà été assommées mardi par la montée des taux obligataires, surtout aux États-Unis où le rendement à dix ans a atteint 4,8%, un nouveau sommet depuis plus de 16 ans. Un rapport du département du Travail a montré mardi que le marché de l'emploi aux États-Unis ne s'essouffait toujours pas, ce qui pourrait affermir le choix de la Réserve fédérale

américaine (Fed) de maintenir sa politique monétaire restrictive pendant encore longtemps. Cette perspective a fait encore grimper le dollar, qui a brièvement dépassé les 150 yens mardi, une première depuis un an. Mais le billet vert a ensuite brutalement décroché face au yen, ce qui a déclenché des soupçons d'une nouvelle intervention du Japon sur le marché des changes, comme à l'automne 2022. Le vice-ministre japonais des Finances Masato Kanda s'est refusé mercredi à tout commentaire sur le sujet, se contentant de répéter la doctrine nippone en la matière: les fluc-

tuations excessives sur le marché des changes ne sont pas souhaitables et Tokyo n'exclut aucune option pour y faire face. Le yen repart en baisse Le dollar valait 149,19 yens mercredi vers 01H00 GMT, un peu plus haut que son niveau de mardi à 21H00 GMT (149,02 yens). Après avoir grimpé mardi jusqu'à 150,16 yens, le billet vert est ensuite tombé à pic jusqu'à 147,43 yens, avant de remonter de nouveau autour de 149 yens. Le cours euro/yen a connu les mêmes fortes et rapides fluctuations,

avant de se calmer de nouveau. La monnaie européenne s'échangeait mercredi pour 156,18 yens, contre 155,98 yens mardi à 21H00 GMT. L'euro se négociait par ailleurs pour 1,0468 dollar, stable par rapport à mardi 21H00 GMT. Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain gagnait 0,34% à 89,53 dollars vers 00H45 GMT et le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,25% à 91,15 dollars. Un sénateur japonais pro-russe prend de court le gouvernement nippon en se rendant à Moscou

CAC40 Stable après de nombreuses données macroéconomiques

Le CAC40 affiche en début de journée une tendance stable vers 7005Pts préfigurent une certaine prudence à la Bourse de Paris, après la publication de nombreuses données macroéconomiques. Les investisseurs ont pris connaissance ce matin des indices PMI composites au titre du mois écoulé dans la zone euro et des principaux pays européens, mais aussi des prix à la production industrielle et les ventes de détail en zone euro pour août. À 47,2 en septembre (chiffre très légèrement révisé de 47,1 en estimation flash), l'indice PMI composite HCOB de l'activité globale a signalé une quatrième baisse mensuelle consécutive de l'activité du secteur privé de la zone euro. Pour rappel, l'indice PMI de la zone euro s'était établi en légère hausse à 47,1 en estimation flash, un niveau qui toutefois signalait une baisse de 0,4% du PIB au troisième trimestre par rapport au deuxième', selon la Hamburg Commercial Bank. En août par rapport au mois précédent, les prix à la production industrielle ont augmenté de 0,6% dans la zone euro et de 0,5% dans l'UE, selon les estimations d'Eurostat, après des diminutions en juillet de respectivement 0,5% dans la zone euro et de 0,7% dans l'UE. Le volume des ventes du commerce de détail corrigé des variations saisonnières a diminué de 1,2% dans la zone euro et de 0,9% dans l'UE, par rapport au mois précédent, selon les estimations d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. En fort repli de 46 en août à 44,1 en septembre, l'indice HCOB PMI composite de l'activité globale signale une nouvelle contraction marquée de l'activité dans le secteur privé français, la plus importante depuis novembre 2020. Concernant les États-Unis, les opérateurs devraient scruter cet après-midi, outre les indices PMI et ISM des services, l'enquête ADP qui donnera une première indication du marché du travail en septembre, avant le rapport officiel

de vendredi. En attendant, dans l'actualité des valeurs, Air France-KLM fait part d'un accord avec la compagnie scandinave SAS dans laquelle le groupe prendrait une participation d'au plus 19,9% du capital, et avec laquelle il engagerait une coopération commerciale. Airbus indique que United Airlines lui a passé une commande de 60 avions A321neo supplémentaires, soutenant ainsi son initiative 'United Next' visant à intégrer de nouveaux appareils dans sa flotte, ainsi qu'à standardiser et améliorer son réseau mondial. Sanofi annonce une collaboration avec Teva pour codévelopper et co-commercialiser TEV'574, actuellement en essais cliniques de phase IIb pour le traitement de la colite ulcéreuse et de la maladie de Crohn, deux maladies inflammatoires de l'intestin. Thales indique avoir finalisé l'acquisition -annoncée en juin dernier- de Tesserent, l'une des plus grandes sociétés de cybersécurité d'Australie et de Nouvelle-Zélande, suite à l'approbation par ses actionnaires et à d'autres approbations réglementaires.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 03 Octobre 2023					
Valeur : 05 Octobre 2023					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		137.7186	137.7336
1	EUR	EURO		144.3980	144.4412
1	GBP	POUND STERLING		166.2866	166.3449
100	JPY	JAPANESE YEN		91.9473	91.9757
1	CNY	CHINESE YUAN		18.8604	18.8650
1	CHF	SWISS FRANC		149.5478	149.6291
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		100.5319	100.5502
1	DKK	DANISH KRONE		19.3512	19.3560
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.4597	12.4649
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.6526	12.6575
1	AED	UAE DIRHAM		37.4938	37.5000
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.7132	36.7192
1	KWD	KUWAITI DINAR		445.1151	445.3075
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.0050	43.4372
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3606	13.3621
1	LYD	LIBYAN DINAR		28.0881	28.2316
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.6289	3.6293
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		180.5281	180.5281

L'Europe accuse une 3e baisse d'affilée avant les PMI

Les principales Bourses européennes sont en baisse mercredi en matinée, affectées une nouvelle fois par la montée des rendements obligataires sur fond de crainte d'un durcissement monétaire prolongé alors que plusieurs indicateurs macroéconomiques, dont les PMI, sont attendus dans la journée. À Paris, le CAC 40 perd 0,4% à 6.968,95 points vers 07h30 GMT. À Londres, le FTSE 100 abandonne 0,14% et à Francfort, le Dax cède 0,72%. L'indice EuroStoxx 50 recule de 0,55% et le FTSEurofirst 300 de 0,29%. Le Stoxx 600, qui est dans le rouge depuis l'entame du quatrième trimestre, reflue encore de 0,29%. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent un repli de 0,36% pour le Dow Jones, de 0,52% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,60% pour le Nasdaq au lendemain d'une séance en nette

baisse où l'enquête mensuelle Jolts sur les offres d'emploi aux États-Unis a renforcé l'hypothèse d'une Réserve fédérale (Fed) encore restrictive pendant longtemps. En zone euro, où Christine Lagarde a réaffirmé à plusieurs reprises que les taux d'intérêt resteraient élevés tant que le combat contre l'inflation ne serait pas terminé, le marché attend une intervention de la présidente de la Banque centrale européenne (BCE) dans la journée, à l'occasion d'une conférence sur la politique monétaire. Sur le marché obligataire, le rendement du Bund allemand, référence pour l'ensemble de la zone euro, est repassé pour la première fois depuis 2011 au-dessus du seuil des 3%, s'affichant désormais à 3,002%. Aux États-Unis, le taux des Treasuries de même échéance est à un nouveau pic

de 16 ans, à 4,8503%. Aux inquiétudes sur la trajectoire des taux s'ajoutent les craintes sur l'évolution de la conjoncture alors que seront publiés à partir de 07h50 GMT les indices de l'activité des services en Europe et aux États-Unis, ainsi que les ventes mensuelles au détail en zone euro. En Bourse, tous les principaux secteurs du Stoxx 600 sont dans le rouge, à l'exception du compartiment défensif des "utilities", qui grignote 0,3%. Dans la santé, Sanofi est pratiquement inchangé, malgré l'annonce d'un partenariat stratégique avec le laboratoire israélien Teva sur des maladies inflammatoires de l'intestin. Novartis gagne 3,09% alors que sa division Sandoz plonge de 16,66% pour ses débuts boursiers.

SEMI-CONDUCTEURS, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, TECHNOLOGIES QUANTIQUES ET BIOTECH

L'Europe veut placer sous surveillance ses domaines stratégiques

Semi-conducteurs, intelligence artificielle, technologies quantiques et biotech. La Commission européenne a dévoilé mardi une liste de quatre domaines stratégiques qui devront être mieux surveillés et défendus face à des États rivaux comme la Chine, même si elle n'est pas citée.

L'Europe veut se prémunir des menaces de pays rivaux en mettant sous surveillance et en défendant les domaines stratégiques que sont les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle, les technologies quantiques et biotech. L'annonce de la Commission européenne survient alors que l'UE a ouvert en septembre une enquête sur des aides présumées illégales de Pékin aux constructeurs chinois de voitures électriques, suscitant des tensions avec le géant asiatique.

Officiellement, la Chine n'est pas visée

Le 20 juin, l'exécutif bruxellois avait détaillé une stratégie pour mieux armer le continent dans la défense de ses intérêts économiques, tout en restant ouvert au reste du monde en matière de commerce et d'investissements. La Commission avait alors promis d'établir une liste des technologies essentielles pour lesquelles des mesures d'atténuation de risques seraient envisagées.

Officiellement, la démarche ne vise pas la Chine, mais ce pays, à la fois partenaire et rival stratégique de l'Europe est bien dans toutes les têtes, tout comme la Russie. Les quatre secteurs identifiés mardi se caractérisent par leur impact important sur la société, la possibilité d'un double usage civil et militaire et des risques en matière d'atteinte aux droits humains.

Des annonces attendues au printemps

Pour les sécuriser et éviter les fuites de savoir vers l'étranger, l'UE pourrait recourir à différents types de mesures qui restent à décider : partenariats internationaux, soutien aux filières européennes ou nouveaux outils de ripostes comme des instruments de contrôle des exportations ou des investissements. Des annonces sont attendues au printemps.

Au préalable, la Commission veut



dialoguer avec les Vingt-Sept pour identifier précisément, d'ici à la fin de l'année, les risques à atténuer. Les débats s'annoncent intenses. Les pays membres sont notamment divisés entre partisans d'un libre-échange à tout crin et défenseurs d'une approche interventionniste au nom de la souveraineté.

« Aujourd'hui, nous tenons notre promesse de réduire les risques pour l'économie européenne (...). Il s'agit d'une étape importante pour notre résilience », a déclaré le commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton.

« Nous devons surveiller en permanence nos technologies critiques, évaluer notre exposition aux risques et, le cas échéant, prendre des mesures pour préserver nos intérêts stratégiques et notre sécurité. L'Europe s'adapte aux nouvelles réalités géopolitiques, met fin à l'ère de la naïveté et agit comme une véritable puissance géopolitique. »

Un texte visant à punir tout pays utilisant des sanctions économiques

La publication survient alors que les eurodéputés, réunis en session plénière à Strasbourg, ont approuvé définitivement à la mi-journée un

nouvel instrument européen visant à punir tout pays utilisant des sanctions économiques pour faire pression sur un membre de l'UE. Le commissaire européen au Commerce, Valdis Dombrovskis, a salué « un renforcement majeur pour la capacité de l'UE à se défendre ». Cet outil ne vise explicitement personne non plus, mais Pékin est là aussi clairement en ligne de mire. Il pourra être brandi dans un conflit comme celui qui oppose actuellement la Lituanie à la Chine, ont expliqué des responsables européens. Le pays balte accuse Pékin de bloquer ses exportations pour protester contre l'ouverture d'une représentation diplomatique taïwanaise à Vilnius.

« Malheureusement, la coercition économique existe bel et bien aujourd'hui, c'est une véritable préoccupation pour nous », a souligné lundi soir devant les eurodéputés à Strasbourg, Valdis Dombrovskis. Dans un objectif de dissuasion, l'UE pourra recourir à différents types de représailles : gel d'accès aux marchés publics, blocage d'autorisations de mise sur le marché de certains produits, blocage.

« Nous avons fait preuve de beaucoup trop de naïveté à l'égard de la Chine », a jugé lundi soir devant ses collègues à Strasbourg l'eurodé-

putée libérale suédoise Karin Karlsbro (Renew).

En France, les acteurs de l'éolien jugent « déloyale » la concurrence chinoise

Les acteurs de l'éolien français, par la voix du syndicat France renouvelables, ont plaidé quant à eux mardi pour « une politique industrielle ambitieuse » de l'Europe et de la France, pour lutter contre la concurrence jugée « déloyale » des géants chinois du secteur.

« Le soutien aux énergies renouvelables, qui en France s'est fait beaucoup avec des systèmes de complément de rémunération, doit être absolument complété par une politique industrielle ambitieuse », a déclaré Michel Gioria, délégué général de ce syndicat qui a récemment élargi son champ de compétences à toutes les énergies électriques renouvelables. Outre des mesures permettant « de renforcer l'investissement dans les sites de production existants, (...) ça doit être aussi une protection réaliste et assumée contre une concurrence déloyale, notamment d'entreprises soutenues par des États dont les règles de concurrence ne sont pas les mêmes qu'en Europe », a-t-il ajouté visant en particulier la Chine.

FRANCE

Forte contraction de l'activité du secteur privé en septembre, selon l'indice PMI

L'activité des entreprises a connu sa pire chute en un mois depuis près de trois ans. Les secteurs du tertiaire et de la production de biens sont autant touchés l'un que l'autre.

L'activité du secteur privé en France a connu une « forte contraction » en septembre, tant de l'activité manufacturière que de celle des services, selon l'indice PMI composite publié mercredi par S&P Global et la Hamburg Commercial Bank (HCBO).

Cet indice, qui compare le volume d'activité à celui du mois précédent, s'est établi à 44,1 en septembre, contre 46 en août, note S&P dans un communiqué, « la plus forte contraction depuis novembre 2020 ». Une valeur supérieure à 50 est synonyme d'expansion de l'ac-

tivité, tandis qu'une valeur inférieure à ce seuil est synonyme de contraction. L'affaiblissement de la demande « a entraîné une accélération de la baisse de l'activité dans le secteur manufacturier comme dans le secteur des services », observe S&P, qui ajoute que « la diminution des carnets de commandes s'est également traduite par une réduction du volume des affaires en attente dans l'ensemble du secteur privé ».

L'emploi cependant a continué de progresser, mais cette hausse « a entièrement reposé sur le secteur des services, les fabricants ayant au contraire de nouveau supprimé des postes au cours du mois ». En outre, les perspectives d'activité à douze mois sont tombées à leur plus bas depuis octobre 2020. Les tensions in-

flationnistes s'étant accentuées dans le secteur des services, tant l'inflation des prix payés que celle des prix facturés se sont par ailleurs accélérées dans l'ensemble du secteur privé français en septembre. Dans les services, l'indice PMI HCBO s'est établi à 44,4 en septembre, après 46 en août, en contraction pour le quatrième mois consécutif. Les entreprises interrogées attribuent la situation « à la faiblesse de la demande », note le communiqué. Les nouvelles affaires ont « fortement diminué en septembre », une baisse qui « a en partie reflété, et ce de manière croissante en septembre, l'affaiblissement de la demande sur les marchés étrangers », conclut-il.

ZONE EURO Les ventes au détail reculent fortement en août

Les ventes au détail dans la zone euro ont baissé en août, principalement en raison du recul de la consommation à travers l'ensemble des postes de dépense, selon des données publiées mercredi par Eurostat.

Le volume des ventes au détail dans les 20 pays partageant l'euro a baissé de 1,2% en août par rapport à juillet et de 2,1% en glissement annuel. Ces chiffres sont à comparer aux prévisions moyennes des économistes interrogés par Reuters, qui tablaient sur une baisse mensuelle de 0,3% et de 1,2% sur un an. Le chiffre de juin a été révisé légèrement à la hausse d'un mois sur l'autre, avec désormais un recul de 0,1% contre un repli de 0,2% précédemment. En glissement annuel, les ventes au détail ont baissé pendant onze mois consécutifs.

ITALIE

Le déficit public de descend à 5,4% du PIB au 2e trimestre

Le déficit public de l'Italie s'est réduit à 5,4% du produit intérieur brut au deuxième trimestre, contre 5,7% sur la même période de 2022, a annoncé mercredi l'Institut national des statistiques (Istat).

« Le cadre des finances publiques montre un déficit en amélioration et une pression fiscale stable au deuxième trimestre par rapport au deuxième trimestre de l'année précédente », a souligné l'Istat. Il relève en outre « une augmentation des dépenses des ménages, malgré un léger fléchissement du revenu disponible », qui entraîne à son tour « un fléchissement de la propension à l'épargne », laquelle ressort déjà depuis plusieurs trimestres « sous les niveaux d'avant la pandémie de covid ».

L'Institut a par ailleurs révisé à la baisse le chiffre du déficit pour le premier trimestre à 11,3%, contre 12,1% estimé précédemment. Pour l'ensemble de l'année, le gouvernement prévoit un déficit de 5,3% du PIB, contre 4,5% attendu précédemment. Pour 2024, il table sur 4,3%, taux supérieur aux 3,7% qu'il prévoyait encore dans ses prévisions d'avril. En 2022, le déficit public italien a atteint 8% du PIB, et le ratio de la dette, à plus de 141% du PIB, est le plus élevé de la zone euro après celui de la Grèce.

**LA DS 3 SE MET
(TRÈS)
DOUCEMENT À
JOUR...**

La DS 3 se met légèrement à jour en montant de gamme avec plus d'équipements de série et de services connectés. La DS 3 n'est pas le succès commercial que le constructeur espérait. Néanmoins, cette voiture doit continuer de vivre et, si possible, mieux que jusqu'à présent.

Une légère mise à jour arrive donc sur le modèle, qui monte encore un peu plus en gamme et gagne en équipements. Dorénavant, la gamme DS 3 s'articule autour de 4 niveaux de finition : Bastille, Performance Line, Opéra et Esprit de Voyage. Les 2 premiers niveaux de finition s'équipent désormais de série des vitres arrière et du pare-brise arrière teintés, tandis qu'aux 4 coins, nous trouvons des jantes en alliage de 17 pouces, nommées Dublin. Dans l'habitacle, viennent désormais de série les pare-soleil avec miroirs de courtoisie éclairés, l'éclairage à LED au niveau des pieds, l'accoudoir central avant ainsi que le rétroviseur intérieur sans cadre à atténuation automatique. Enfin, l'antipatinage avancé (Advanced Traction Control) vient également de série pour améliorer la sécurité. La version haut de gamme Opéra vient avec un intérieur en Cuir Nappa noir Basalte et le design des sièges est alors le fameux « bracelet de montre ». De son côté, Esprit de Voyage propose un intérieur gris Galet ainsi que des jantes de 18 pouces répondant au nom de Kyoto.

DES SERVICES CONNECTÉS
Les services connectés prennent de plus en plus de place dans nos automobiles et DS compte bien répondre à la demande. Ainsi, le constructeur français a mis à jour ses services au cours de l'année, en proposant notamment Trip Planner sur ses déclinaisons 100 % électrique. Il s'agit simplement d'un planificateur de trajet, mais qu'il faut utiliser via l'app MyDS sur son téléphone pour ensuite télécharger son trajet sur le système de navigation de la voiture. Bref, un système bien moins ergonomique qu'un planificateur natif, comme en proposent bien des constructeurs. Toujours cette année, est venu DS IRIS SYSTEM, qui propose la fonction On-Street Parking. Celle-ci prédit la probabilité de trouver une place de stationnement à destination.

TROIS ANS APRÈS

Une nouvelle Volkswagen ID.3 débarque : essai

Elle n'est ni une nouvelle génération ni un restylage. Malgré le peu de changements, Volkswagen pourrait préférer parler de nouveau départ. Sa nouvelle berline compacte électrique est-elle à la hauteur ? Il est venu l'heure de la tester et de se faire un avis sur la nouvelle ID3.



Dans dix ans, Volkswagen ne produira plus de moteurs thermiques. Pour cela, mieux vaut-il encore compter sur une gamme électrique solide et partir du bon pied. Quand on fait face à un faux départ, mieux vaut-il réagir vite aussi. C'est en d'autres termes que ce la marque a décidé de faire en lançant un premier restylage de son ID.3 lancée fin 2019. En pleine phase de lancement d'une toute nouvelle gamme électrique, Volkswagen est revenu sur sa berline compacte pour corriger les derniers signes de précipitations d'une période d'apparence lointaine : celle du dieselgate. Précipitations, économies, manque de compétence... les défauts de l'ID3 s'expliquent par de nombreuses raisons et le marché n'aide pas : en 2021 déjà, il fallait déjà faire face à une forte concurrence, constituée bien sûr de la Tesla Model 3, mais aussi de l'arrivée des Fiat 500 électrique et Dacia Spring pour les plus petits budgets.

Si bien que les ventes de Volkswagen ID3 se sont effondrées de moitié, en 2022, lorsque la pénurie des composants venait ajouter son grain de sel. De la 10^e à la 23^e place des ventes entre 2021 et 2022 sur le sol français, il était temps de réagir. C'est là toute l'idée de la nouvelle ID3, qui trouve surtout son intérêt dans le soin apporté à l'habitacle, de la face avant et de la nouvelle batterie 77 kWh capable de recharger jusqu'à 170 kW. ID Buzz, ID5... la nouvelle ID3 s'inspire et reprend un peu plus sa place dans la gamme, quelle défendait jusqu'à présent par ses agréments de conduite, son confort et son espace à bord. Restera à voir si l'offre reste compétitive face à une Tesla Model 3.

3 avantages de la nouvelle Volkswagen ID3**1) Un habitacle plus digne**

La nouvelle ID3 porte l'essentiel de ses changements dans son habitacle. Il était difficile de le juger sur les photos, mais le résultat est bien visible une fois à bord de la voiture

électrique. Principalement au niveau des habillages de porte, Volkswagen a soigné les sièges avant comme la plage arrière. Les plastiques visibles et de mauvaise qualité de la première génération sont en grande partie remplacés et on se rapproche davantage de la qualité Volkswagen que l'on attendait et que l'on retrouverait à bord d'un modèle thermique ou hybride. L'aspect minimaliste de la première ID3 est toujours présent, avec ce petit module placé derrière le volant pour afficher la vitesse (pas de compteurs, et le strict minimum comme informations), mais il continue pour le coup à faire le charme et l'intérêt de clients. Pour éviter de frustrer les autres, Volkswagen a intégré dans sa nouvelle ID3 2023 un nouvel écran tactile, élargi à 12 pouces. De par sa taille et son inclinaison, celui-ci est un peu moins orienté exclusivement vers le conducteur et fera davantage office d'écran de divertissement.

2) Un style moins enfantin

Difficile encore une fois de le remarquer sans les comparer face à face, mais les deux Volkswagen ID3 sont bien différentes sur leur face avant. Le capot ne dispose plus de ce coloris bi-ton, avec une partie noire aux abords du pare-brise. On reprend un style plus classique, avec deux petites nervures sur les deux côtés près des feux. Le reste des changements se trouvent au niveau du bouclier, là encore plus conventionnel, quoique plus agressif et aérodynamique. Un détail très légèrement récupéré dans la signature lumineuse retravaillée à l'arrière. Au final, ce nouveau dessin donne à la fois un sentiment plus fort de maturité à la voiture, mais aussi une intégration plus cohérente à l'ensemble de la gamme. Au départ, il n'était pas possible de comparer l'ID3 avec d'autres modèles 100 % électrique basés sur la plateforme modulaire MEB, car il n'y en avait pas. Aujourd'hui, on compte l'ID4, l'ID5, l'ID Buzz et très bientôt l'ID7, qui vient d'être présentée.

NISSAN HYPER URBAN CONCEPT (2023)

Le futur se dessine sous nos yeux

Le Nissan Hyper Urban définit ce que sera le futur SUV entièrement électrique du constructeur japonais, successeur du Juke. Décidément, le constructeur japonais est en grande forme et n'en finit par de communiquer ces derniers jours. Nous avons déjà eu le droit au très sympathique concept 20-23, une sorte de Micra électrique survitaminée et maintenant Nissan dévoile un nouveau concept de véhicule électrique. D'ailleurs, l'avenir de la marque a été annoncé comme entièrement électrique tandis qu'un couple d'aventurier va d'un pôle terrestre à l'autre avec une Nissan Ariya pour en

prouver la faisabilité. Nissan profitera du salon de Tokyo (Japan Mobility Show, à partir du 25 octobre) pour dévoiler une série de concepts électriques. Ce premier concept, baptisé Nissan Hyper Urban, est une vision de ce que pourrait être une SUV électrique venant prendre place sous l'Ariya. Reste à savoir si ce SUV prendra alors le nom de Juke ou un tout nouveau. Nissan affirme que son concept Hyper Urban donne un aperçu du design et des technologies de ses futures offres électriques. Extérieurement, le langage de style s'éloigne d'un Ariya aux lignes simples pour être dominé par des lignes et des surfaces angulaires. À l'avant, le modèle est équipé d'un barre lu-

mineuse pleine largeur et de formes tarabiscotées avec plusieurs « pointes ». Le profil du concept au style de SUV-Coupé révèle 4 portes, avec, à l'avant, des portes papillon tandis que celle arrière prennent la forme de portes suicide-papillon. Un système qui semble aussi peu pratique, au quotidien, que celui de la Fisker Ronin. L'arrière affiche un style similaire, très angulaire et avec une barre lumineuse à LED s'étendant sur toute la largeur. Enfin, la peinture jaune citron se voit contrastée de noir brillant, ce qui, selon Nissan, « change les expressions chromatiques en fonction de l'angle sous lequel la lumière l'atteint ».

GOOGLE PIXEL 8 ET 8 PRO

Comment suivre leur présentation

Google dévoilera aujourd'hui en détail ses nouveaux smartphones Pixels et sa nouvelle Pixel Watch 2. La firme de Mountain View devrait également en profiter pour lancer officiellement le déploiement d'Android 14. Voici comment suivre toutes ces annonces.

Avec les nombreuses fuites qui ont eu lieu au cours de ces dernières semaines, on en sait déjà beaucoup sur les Pixel 8, Pixel 8 Pro ainsi que sur la Pixel Watch 2. Les images des nouveaux smartphones et de la nouvelle montre connectée de Google ont circulé sur la Toile, nous laissant ainsi l'opportunité de découvrir, en avance, ce que nous a concocté la firme de Mountain View pour ce 4 octobre. Car c'est aujourd'hui que Google doit tenir une conférence au cours de laquelle elle présentera, dans les détails, ses nouveaux appareils.

Que faut-il attendre de la présentation des Pixel 8 et 8 Pro ?

Une chose est certaine, la présentation des Pixel 8 et Pixel 8 Pro par Google ne risque pas de créer la moindre surprise quant au design des deux appareils. Alors que de nombreux visuels ont fuité au cours des dernières semaines, Google a officiellement teasé ses Pixel 8 et 8 Pro et sa Pixel Watch 2. La firme de Mountain View a, en effet, publié sur sa boutique en ligne, une photo montrant les trois produits et annonçant la date de leur présentation. Il ne devrait pas, non plus, y avoir de surprise du côté des prix, en nette hausse par rapport aux précédents Pixels, et qui ont également fuité.

Du côté de la fiche technique, Google ne devrait, là encore, guère surprendre. Les récentes fuites ont en effet dévoilé que les



deux appareils devraient être animés par une puce Tensor G3 épaulée par 8 Go de RAM sur le Pixel 8, et 12 Go de RAM sur le Pixel 8 Pro. Quant au stockage, Google aurait prévu 128 à 256 Go pour les Pixel 8, et jusqu'à 1 To sur son modèle Pro. Le Pixel 8 serait par ailleurs équipé d'un écran de 6,2 pouces avec un taux de rafraîchissement allant de 60 à 120 Hz, tandis que le 8 Pro profiterait quant à lui d'une dalle de 6,7 pouces avec un taux de rafraîchissement dynamique allant de 1 à 120 Hz.

On sait de plus que les nouveaux fleurons du géant de Mountain View conserveront un emplacement de carte SIM, disposeront du NFC et seront équipés d'un module caméra grand-angle de 50 Mpx, ainsi que d'un module ultra-grand-angle de 12 Mpx et d'un téléobjectif avec un zoom x5 de 48 Mpx pour le 8 Pro. Des modules caméras qui, associés au

savoir-faire logiciel de Google devraient permettre aux Pixel 8 et 8 Pro d'offrir des performances toujours aussi satisfaisantes en photo.

Surtout, les Pixel 8 et 8 Pro pourraient être les premiers appareils Android à bénéficier d'un suivi logiciel étendu sur sept années. Reste désormais à savoir si Google a prévu sept ans de nouvelles versions d'Android, ou se contentera simplement de cinq ans de nouvelles moutures d'Android auxquelles seront rajoutées deux années de mises à jour de sécurité.

En parallèle de la présentation de ses nouveaux Pixel 8 et 8 Pro, Google devrait en profiter pour déployer de manière officielle la version stable d'Android 14 sur les anciens modèles de Pixel. La nouvelle mouture du système d'exploitation mobile de Google devrait ainsi être disponible, probablement dès aujourd'hui, sur

les Pixel 4a, Pixel 4a (5G), Pixel 5, Pixel 6, Pixel 6 Pro, Pixel 6a, Pixel 7, Pixel 7 Pro, ou encore un Pixel 7a.

Comment suivre la présentation des Pixel 8 et 8 Pro et de la Pixel Watch 2 ?

Comme chaque année maintenant, Google diffusera la présentation de ses Pixel 8 et 8 Pro et de sa Pixel Watch 2 en direct sur YouTube. Vous pourrez visionner la conférence en direct depuis la vidéo intégrée ci-dessous.

Toute l'équipe de 01net.com étant mobilisée pour cette occasion, vous pourrez également suivre les annonces en direct en suivant notre compte officiel sur Twitter / X. Par ailleurs, nous ne manquerons pas de revenir ici même, sur l'ensemble des nouveautés dévoilées par Google, dans des articles détaillés que nous publierons à l'issue de la conférence.

GALAXY S23 FE, TAB S9 FE ET BUDS FE OFFICIELS

Samsung vise le rapport qualité-prix

Samsung vient de lever le voile sur sa nouvelle gamme « FE ». Au programme, un smartphone avec le Galaxy S23 FE, des tablettes avec les Galaxy Tab S9 FE et S9 FE Plus, et des écouteurs avec les Galaxy Buds FE. Après ses smartphones pliants, Samsung avait encore une carte à jouer pour la seconde moitié de l'année. Le constructeur coréen a présenté pas moins de quatre nouveaux produits dans sa gamme « Fan Edition », ou « FE » pour les intimes.

Le Samsung Galaxy S23 FE se fait attendre

Le smartphone reprend les lignes des S23 avec des contours arrondis et trois modules caméras alignés à la verticale. Le Galaxy S23 FE est protégé par du verre Gorilla Glass 5 à l'avant et à l'arrière. Une belle montée en gamme par rapport au Galaxy S21 FE qui utilisait du plastique. Le téléphone est certifié IP68 pour une protection à la pous-

sière et à l'immersion dans l'eau jusqu'à 1,5 mètre pendant 30 minutes. Le bloc caméra du Galaxy S23 FE est composé de trois modules : un grand-angle de 50 Mpx avec ouverture f/1,8 et stabilisation optique (le même que sur les S23 et S23 Plus), un ultra-grand-angle de 12,2 Mpx avec ouverture f/2,2 et un téléobjectif de 8 Mpx avec ouverture f/2,4 qui offre un zoom optique x3. La caméra selfie fait quant à elle 10 Mpx avec ouverture f/2,4. Côté logiciel, le mode photo « Pro » est modulable sur les trois capteurs et la « Vue du réalisateur », qui permet de filmer avec les capteurs avant et arrière, est de la partie. L'écran AMOLED de 6,4 pouces FHD+ affiche un taux de rafraîchissement de 120 Hz adaptatif capable de descendre jusqu'à 60 Hz pour préserver la batterie. Le pic de luminosité en HDR est annoncé à 1450 nits. L'autonomie est assurée par une batterie 4500 mAh et le téléphone peut se

charger à une vitesse maximale de 25W en filaire et de 15W sans fil. Bonne nouvelle, la charge inversée est présente, avec ou sans fil. Les performances sont assurées par une puce Exynos 2200 (4 nm) compatible 5G et WiFi 6E. C'est la même puce que celle du Galaxy S22 européen qui était loin d'être un foudre de guerre... Le tout est accompagné de 8 Go de RAM avec 128 ou 256 Go de stockage. Le smartphone sera disponible à partir du 26 octobre aux États-Unis pour 599 \$ (hors taxes) dans sa version de base. Chez nous, la date de sortie du Galaxy S23 FE est fixée au début de l'année 2024 à un prix encore inconnu. Une conversion « à la louche » en ajoutant les taxes nous amènerait vers un tarif autour des 699 €, ce qui serait cohérent dans la mesure où le Galaxy S23, plus « premium » commence à 799 €. Affaire à suivre.

L'iPhone SE 4 serait très proche des iPhone 14 et des iPhone 15

L'iPhone SE 4 s'annonce très proche des derniers-nés d'Apple, à savoir l'iPhone 14 et l'iPhone 15. Le smartphone abordable emprunterait en effet plusieurs éléments apparus sur les deux gammes. On fait le point sur les nouveautés prévues. L'iPhone SE 4, le prochain smartphone abordable d'Apple, n'est pas mort. Contrairement aux fuites apparues début d'année, le téléphone n'a pas été abandonné par le groupe californien. La marque a plutôt choisi de repousser la sortie du smartphone, vraisemblablement à 2025, afin de revoir sa copie.

D'après les informations glanées par nos confrères de MacRumors, le nouvel iPhone SE devrait d'ailleurs inaugurer une pléthore de nouveautés. Après plusieurs générations très similaires et (trop ?) inspirées des anciens iPhone, Apple proposerait enfin du neuf. Citant une source anonyme, le média affirme que l'iPhone sera visuellement très proche d'un iPhone 14 standard. En lieu et place de l'écran cerclé de larges bordures de l'iPhone SE 3, Apple miserait sur une dalle tactile OLED surmontée d'une encoche. Au sein de cette encoche, on trouverait tous les capteurs TrueDepth destinés à la reconnaissance faciale Face ID. Apple ferait donc une croix sur le lecteur Touch ID, qui disparaîtra de ce fait complètement de l'iPhone. C'est la fin d'une ère pour l'iPhone.

Il emprunterait également une fonctionnalité phare des iPhone 15 Pro, le bouton Action. Héritée de l'Apple Watch Ultra, cette touche physique sur la tranche peut être configurée pour activer un mode de Concentration, lancer un raccourci, ouvrir l'appareil photo ou encore activer la lampe torche. On peut s'attendre à ce bouton se retrouve rapidement sur tous les modèles d'iPhone.

Mots fléchés

Réalité		Unité militaire		Molybdène du laborantin	Vestibule		Sorte		Rayons dangereux		Parti politique allemand		Auxiliaire
Exaltation		Générallement			Lésé		Diplôme				Usiné		
									Urne				
Agréable										Enduit			
Chapeau										Interstice			
				Colorer	Oeuvre de J. Chirac				Saint de Bigorre			Tranquille	
					Résidus				Durillon				
Timoré							Épluché						
Exhumer							Publiés à nouveau						
								Bordure					Lutte libre
								Fatiguée					
Grosses prunes	Liée					Rivière normande					Registre de commerce		
	Héros de Jarry										Vestiges		
									Bête de somme	Roue à gorge			
Bon de livraison			Interjection			Démantelé							
Maladies des lièvres			Singe agile			Corps céleste							
										Protège les consommateurs			
										Fleur			
Instruments de guerre	Fait la liaison			Manche				Espion en jupon				Oscillations	
	Pas lisses			Vers Nice									
					Essayées								Purulente
Rivière du Congo					Devant les sciences			Placées à l'étude					
En feu					Romans			Mère des titans					
				Plaine d'Italie			Blocage des cours				Calcium du chimiste		
				C'est le cobalt			Cube de lard				Couchés		
Dans la gamme			Cravate du condamné						Dans l'Aisne				
Petite cale			Ville de Polynésie						Taire				
		Courtoise						Démonstratif					
								Bouche cornée					
Province d'Arabie saoudite		Après vous		Astate au labo			Ânerie						
							Situation						
				Détention délictuelle						Ville du Japon			
				Académie						Petit ruisseau			
Antilope d'Afrique						Tranchantes							
Cagneuses													
								Âme de Moscou					

Arrestation de 16 éléments de soutien aux groupes terroristes

Seize (16) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans diverses opérations menées durant la période du 27 septembre au 3 octobre à travers le territoire national, indique, mercredi, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 27 septembre au 3 octobre 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.



ALGÉRIE- SOUDAN DU SUD

Signature d'un
mémoire d'entente

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, mercredi à Alger, son homologue sud-soudanais, James Morgan Pitia, qui effectue une visite en Algérie dans le cadre de sa participation à la manifestation de haut niveau "Chemex-Afrique 2023", indique un communiqué du ministère. Les discussions entre les deux parties ont porté sur "les moyens et les perspectives de relance de la coopération bilatérale dans les domaines politique, diplomatique et économique, outre les derniers développements survenus sur la scène continentale, particulièrement dans la région du Sahel", précise le communiqué. Les deux parties ont également abordé la situation sécuritaire et politique dans la République du Soudan, et le progrès réalisé dans la mise en œuvre de l'accord de paix revitalisé en république du Soudan du Sud, soutenu par l'Algérie en vertu de sa qualité de membre du Comité africain de haut niveau, chargé du suivi de cet accord, en sus des crises politiques et constitutionnelles dans nombre de pays de la région, jusqu'à la décolonisation du Sahara occidental. Au terme de leurs discussions, les deux ministres ont signé un mémoire d'entente portant sur la création d'un mécanisme de consultation politique entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays. L'accent a été mis, lors de ces entretiens, sur l'attachement des deux pays aux valeurs et aux principes de l'unité africaine, y compris le droit des peuples à l'autodétermination, appelant l'Union africaine (UA) à intensifier ses efforts en vue de "se positionner en tant qu'acteur principal dans les efforts visant à cristalliser des solutions africaines aux problèmes du continent".

ACCREDITATION

Renouvellement
de la reconnaissance
internationale d'ALGERAC

L'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) s'est vu accorder officiellement le renouvellement de sa reconnaissance internationale, a-t-il indiqué, mercredi, dans un communiqué. "L'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), seule entité sur le marché national habilitée à délivrer des certificats d'accréditation au profit des organismes d'évaluation de la conformité (Laboratoire essai, analyse, étalonnage, organisme d'inspection et organisme de certification) s'est vu accorder officiellement par ses pairs (European Accreditation Cooperation), le renouvellement de sa reconnaissance internationale", explique la même source. A travers ce renouvellement de la reconnaissance internationale, "la compétence technique et organisationnelle d'ALGERAC est reconnue, pour réaliser ses activités d'accréditation dans le respect des procédures d'évaluation et des exigences internationales en vigueur", a-t-on souligné. Le communiqué a précisé que le Conseil des Accords Multilatéraux



de l'EA (MAC EA), lors de sa 49ème réunion tenue le 3 octobre 2023 à Bruxelles, a décidé sur la base d'une évaluation réalisée du 20 au 24 février 2023 au sein d'ALGERAC par son équipe, du maintien du statut d'ALGERAC comme signataire de l'EA MLA dans les domaines de l'étalonnage (ISO/CEI 17025), des essais (ISO/CEI 17025) et de l'inspection (ISO/CEI 17020) et ce jusqu'en février 2027, date au cours de laquelle se tiendra une nouvelle réévaluation. Cette reconnaissance constitue "une étape majeure" tant pour ALGERAC que pour l'essor économique du pays, note le document, ajoutant qu'elle représente "un symbole clé de qualité et de confiance

qu'attribuent les instances internationales dans l'accomplissement des missions d'ALGERAC au profit des acteurs clés de notre économie". "Cette nouvelle d'une grande réussite témoigne des efforts indéfectibles, engagés et continus d'ALGERAC pour maintenir au plus haut niveau des normes, sa maîtrise des bonnes pratiques d'évaluation et aboutir à construire un système d'accréditation structuré et solide à travers lequel s'appuieraient les pouvoirs publics pour protéger la population des risques encourus dans la vie quotidienne et fournir une meilleure régulation et surveillance du marché", a fait savoir ALGERAC. ALGERAC a, par ailleurs, réitéré "sa ferme détermination à poursuivre les efforts qu'il déploie et son engagement à vouloir élargir ses domaines de compétences pour introduire de nouvelles demandes de reconnaissance d'autres référentiels d'accréditation à même de répondre aux exigences réglementaires imposées et atténuer les niveaux de risques possibles du marché national".

Chronique Eco
d'Anouar
El Andaloussi

Faut-il avoir peur de l'Inflation ?

Souvent les économistes, comme les banquiers centraux comparent l'inflation au lait sur le feu. Il faut le surveiller et tout « débordement » peut avoir des effets catastrophiques. En même temps, ils se posent la question : surveiller le lait proprement dit ou le feu. ? C'est-à-dire surveiller le phénomène (débordement, qui correspond à l'inflation) ou les causes de ce débordement ?

Alors surveiller les causes, c'est de l'anticipation, de la régulation, de la politique monétaire ; surveiller le phénomène (hausse des prix, inflation), c'est de la routine, de l'observation, du constat qui doit conduire à l'intervention pour limiter la hausse dans le temps en agissant sur les causes. Une fois l'inflation installée, il est très difficile de la déloger dans une courte période et dans tous les cas elle laisse des traces. Par contre surveiller les causes (commerce extérieur, taux de change, création monétaire et politique budgétaire, crédit à l'économie, taux de croissance.....) peut aider à limiter la survenance de l'inflation ou au moins limiter son niveau et ses effets, et même permet d'agir sur les causes principales. En 2022, l'inflation a été de 9.3% (données IFM et WB), en 2021, le taux était de 8.5%. Ces niveaux post

Covid19 sont élevés et jamais atteints depuis 2012 (9%). L'explication, par le seul Covid19, n'est pas convaincante. Dans le monde l'inflation continue de sévir dans beaucoup de pays et parfois à des taux très élevés (>10% dans les économies importatrices de l'énergie (Europe par Ex.). Mais nous importons des marchandises de ces pays et avec elles l'inflation. Soit, alors quid des produits locaux, produits agricoles frais, les viandes rouges et blanches? La sécheresse est passée par là, c'est vrai. Entre l'inflation importée, l'inflation post-Covid19 et la sécheresse, l'équation se complique. On continuera à beugler le phénomène en attendant des jours meilleurs ? Attention, l'inflation installée dans la durée est le phénomène économique le plus dévastateur ; plus que le chômage (ex. Egypte qui a connu une inflation à 30% se trouve aujourd'hui en situation de demander un rééchelonnement de sa dette). L'inflation touche tout le monde, ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. Subventionner les prix des produits dits de base risque de devenir insoutenable sur longue période. C'est pourquoi, il faut s'attaquer aux causes et répondre à la fois par des politiques conjoncturelles (subventions, contrôle, régulation en amont,... politique fiscale dans le cadre de la loi Finance complémentaire....) et surtout par des ré-

formes structurelles (diversification de l'économie, politique du commerce extérieur, politique budgétaire et fiscale : aujourd'hui l'impôt qui rapporte le plus à l'Etat est l'impôt sur les revenus). Les politiques conjoncturelles sont accommodantes, mais elles ne règlent les problèmes que dans la conjoncture, elles laissent se reproduire les causes structurelles. L'investissement productif ne démarre pas (si l'on observe la demande de crédits par le secteur privé (croissance de 20% en 2022, taux le plus bas depuis 2014) ; quant aux IDE, ils ont pratiquement disparus. Avec la nouvelle loi sur le foncier industriel (en cours d'adoption par la 2ème chambre et sa promulgation avant fin octobre 2023), il faut espérer une reprise de l'investissement productif national et étranger, car le foncier constitue (en Algérie) la principale contrainte à l'investissement. En effet, avec cette loi, on aura achevé le dispositif de promotion de l'investissement amorcé par la loi sur l'investissement (dispositif AAPI). La ré-industrialisation du pays doit être l'objectif central des politiques économiques à venir. Pas de diversification, sans réindustrialisation, pas d'exportation sans une politique d'industrialisation du pays.